

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER
du 10 octobre 2024
(webconférence)

Le Conseil académique de l'université des Antilles, dans sa séance du 10 octobre 2024, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,

Vu les statuts de l'université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Modifications des MGCCC

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du Conseil académique de procéder au vote :

Il s'agit de valider les modifications des modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences applicables aux cursus du BUT GEA de l'IUT de Guadeloupe et des licence et Master de l'UFR SEN (cf. annexes).

Résultat du vote	Membres en exercice	61
	Nombre de membres présents ou représentés	39
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	39

Avis : FAVORABLE

Les modifications des modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences (MGCCC), conformément aux annexes, sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil académique.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Pointe-à-Pitre, le 10 octobre 2024

Le Président de l'université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr





IUT
Institut Universitaire
de Technologie
de la Guadeloupe

Vu l'avis du conseil d'IUT du 09/04/2024

Vu la délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire du 23/04/2024

REGLEMENT ET MODALITES PARTICULIERES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

**(MPCCC B.U.T)
Année 2024/2025**

1. TEXTES REGLEMENTAIRES

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 612-2, L. 612-3 et L. 613-1

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié le 30 juillet 2018 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037291136/>)

Vu l'arrêté du 06 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000039481561/>)

Vu l'avis de la commission consultative nationale des instituts universitaires de technologie du 29 avril 2021 ; et l'avis du CNESER du 11 mai 2021

Vu l'arrêté du 27 mai 2021 relatif aux programmes nationaux de la licence professionnelle «Bachelor Universitaire de Technologie»

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043630576>)

2. REFERENTIEL DE LA FORMATION

Sur un plan pédagogique, le B.U.T. est organisé en 6 semestres composés d'unités d'enseignement (UE) et chaque niveau de développement des compétences explicité dans le référentiel se déploie sur les deux semestres d'une même année.

2.1 Répartition du volume horaire

La répartition horaire (CM/TD/TP) est la suivante :

- pour les spécialités secondaires, au moins 50 % des heures étudiant (2000h + 600h PT) sont consacrées aux enseignements pratiques et aux mises en situation professionnelle.
- pour les spécialités tertiaires, au moins 40% des heures étudiant (1800h + 600h PT) sont consacrées aux enseignements pratiques et aux mises en situation professionnelle.

2.2 Projet Personnel Professionnel

Le Projet Personnel et Professionnel (PPP) est construit sur l'ensemble de la formation pour permettre à l'étudiant de questionner l'adéquation entre ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles et ses atouts dans l'objectif de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers envisagés. Il fait l'objet d'un temps dédié dans le programme pédagogique.

2.3 Portfolio

Nommé parfois portefeuille de compétences ou passeport professionnel, le portfolio constitue un point de connexion entre le monde universitaire et le monde socio-économique.

Accompagnée par l'ensemble des acteurs de l'équipe pédagogique, la démarche portfolio est un processus continu d'autoévaluation qui doit permettre à l'étudiant d'adopter une posture réflexive et critique vis-à-vis des compétences acquises ou en voie d'acquisition. La démarche portfolio contribue donc pour partie à la construction du Projet Personnel et Professionnel de l'étudiant.

2.4 Stages

Le stage doit contribuer à la professionnalisation de l'étudiant (construction de son PPP, mise en situation professionnelle et exercice des compétences) et à la validation des compétences du B.U.T.

La réalisation d'un stage à l'étranger au cours du cursus (BUT2 ou BUT3) est fortement recommandée. Il s'agit d'une opportunité unique de renforcer la formation par une expérience internationale ainsi que de développer des compétences linguistiques, tout en découvrant le secteur d'activité d'intérêt d'une manière différente.

2.5 Projet Tuteuré

D'un volume total de 600 heures, les projets tuteurés sont des axes structurants de la professionnalisation de l'étudiant en tant qu'ils participent de l'acquisition des compétences du référentiel du B.U.T. et du parcours associé. En cohérence avec l'approche par compétences, les projets tuteurés sont des éléments essentiels et fondamentaux du pôle « Situation d'Apprentissage et d'Évaluation » (SAÉ) des UE de chaque semestre.

Les projets tuteurés (travail personnel en autonomie) intégrés aux SAÉ supposent une pédagogie innovante et adaptée qui s'appuie sur un volume d'heures de formation encadrée par les membres de l'équipe pédagogique dont une partie issue du monde socio-économique, à hauteur minimale de 75 HETD (autonomie encadrée) par an, en complément de celui des 1800 ou des 2000 heures d'enseignement selon la spécialité.

2.6 Enseignement à distance (EAD)

L'enseignement à distance, tout en étant une modalité exceptionnelle, qui reste à la discrétion des équipes peut être mis en œuvre,

- Soit pour modifier les modalités de travail en présentiel (par exemple classe inversée);
- Soit pour remplacer l'enseignement en présentiel.

Dans tous les cas, l'EAD ne doit pas alourdir les horaires d'enseignement pour l'étudiant au-delà des 33h/semaine.

2.7 Alternance

L'alternance peut être réalisée sur les années 2 et 3 de la formation. Elle favorise l'insertion professionnelle.

Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tuteurés, sont réduites de 15 à 25% du volume horaire global de l'année. Cette diminution peut être appliquée sur les enseignements encadrés comme sur les projets. Elle doit être répartie sur l'ensemble des semestres du cursus.

3. REFERENTIEL D'ÉVALUATION

3.1 Modalités du contrôle des connaissances et des compétences

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont arrêtées par la CFVU au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement (article L.613-1 du code de l'éducation).

Elles indiquent la nature et le nombre des épreuves (écrite, orale, pratique, soutenance...), les ECTS et les coefficients associés (**ANNEXES**).

Les examens sont organisés en session unique en contrôle continu.

Le contrôle des connaissances et des compétences est organisé sous forme de contrôle continu au cours de chaque semestre d'enseignement.

La présence des étudiants à ces contrôles continus est obligatoire.

Le contrôle continu est effectué en suivant la progression de l'enseignement. Les techniques de contrôle continu sont diverses : devoirs surveillés DS (en présentiel), interrogations écrites et/ou orales (en présentiel ou en distanciel), comptes rendus de travaux pratiques, rendus de travaux de réalisation (projet, évènement, visuel, article web ...)

3.2 Contrôle de rattrapage (Seconde chance spécifique aux IUT)

La seconde chance telle qu'elle est définie dans les MGCCC ne concerne pas les IUT. Néanmoins, un contrôle de rattrapage peut être organisé pour des étudiants n'ayant pas pu se présenter à une épreuve de contrôle continu du fait d'une absence dûment justifiée par un motif légitime attesté par un document (voir article 3.4 -Assiduité – Justification des absences). L'étudiant qui souhaite bénéficier de ce contrôle de rattrapage doit obligatoirement soumettre sa demande à l'enseignant concerné et au chef de département de sa formation dans un délai de 72H maximum après son retour, en accompagnant cette demande du justificatif idoine.

L'absence non justifiée à une épreuve de rattrapage entraîne la note de 0/20.

Les modalités du contrôle de rattrapage peuvent être modifiées ou adaptées par rapport au devoir initial (type « écrit/oral », et durée).

Cas exceptionnels d'étudiants en BUT3 n'ayant pas validé des compétences arrêtées en BUT2 et aménagements éventuels.

Dans le cas où un.e étudiant.e serait autorisé.e à poursuivre sa scolarité dans l'année supérieure par décision exceptionnelle du jury, avec le dernier niveau de développement prévu pour une compétence donnée dans le référentiel du parcours de formation de BUT non atteint (par exemple situation où la compétence est développée en BUT1 et BUT2 mais pas en BUT3), le jury peut proposer un dispositif de seconde chance pour permettre la validation de la ou des UE correspondante(s) et jusqu'alors non acquise(s). L'étudiant.e se verra proposer un/des travail/travaux compensatoires évalués dans le contrat pédagogique conclu lors de son entrée dans l'année supérieure. Le jury se basera sur les résultats obtenus dans ces travaux compensatoires pour valider ou non les UE.s de la compétence défaillante l'année précédente.

3.3 Fraude/Plagiat

Fraude

En cas de fraude ou tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle devra :

- prendre toutes mesures nécessaires pour faire cesser la fraude sans interrompre la participation à l'examen ;
- laisser l'étudiant continuer de composer, mais saisir le ou les documents ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits ;
- dresser un procès-verbal (rapport précis et détaillé), contresigné par le ou les autres surveillant(s) et par le ou les auteur(s) de la fraude. En cas de refus de contresigner, mention en est indiquée sur le procès-verbal ;
- relever la copie de l'étudiant concerné avec celle des autres candidats. Le jury délibère sur les résultats de l'étudiant fraudeur dans les mêmes conditions que tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite, ni relevé de notes ne peut lui être délivré avant que la formation de jugement de la section disciplinaire ait statué ;
- porter obligatoirement la fraude à la connaissance du Président de jury et du Directeur de composante, qui devront la soumettre au Président de l'université, lequel saisira la section disciplinaire du conseil académique, le cas échéant.

En présence de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement de l'examen, l'expulsion de la salle d'examen est prononcée par l'autorité ayant délégation pour le maintien de l'ordre.

Plagiat

Le plagiat est constitué par la copie, totale ou partielle d'un travail réalisé par autrui, lorsque la source empruntée n'est pas citée, quel que soit le moyen utilisé. Le plagiat constitue une violation du droit d'auteur (au sens des articles L.3352 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle). Il peut être assimilé à un délit

de contrefaçon. C'est aussi une faute disciplinaire, susceptible d'entraîner une sanction.

Les sources et les références dans le cadre de travaux (préparations, devoirs, mémoires, thèses, rapports de stage...) doivent être clairement citées. Des citations intégrales peuvent figurer dans les documents rendus, si elles sont assorties de leur référence (nom de l'auteur, publication, date, éditeur...) et identifiées comme telles par des guillemets ou des italiques.

Chaque étudiant doit signer, puis insérer en début de chaque rapport, dossier ou mémoire, l'engagement de non-plagiat suivant :

**« Je soussigné(e)....., déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publié sur toute forme de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.
Signature».**

Il devra également y ajouter le rapport d'un test de plagiat effectué sur la totalité du manuscrit donc le score sera inférieur à 20%. Les délits de contrefaçon, de plagiat de faux peuvent donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre des poursuites pénales.

3.4 Assiduité

Obligation d'assiduité

L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire et contrôlée.

Le défaut d'assiduité aux activités pédagogiques de toute nature (CM, TD, TP) organisées dans le cadre des formations BUT sera sanctionné.

Des fiches de relevé des présences sont disponibles pour chaque année d'étude au sein du secrétariat du département. Seuls les enseignants sont habilités à compléter ces fiches et à les retourner au secrétariat à l'issue de chaque cours. Les absences de chaque unité d'enseignement (UE) sont comptabilisées en heures.

En cas de fermeture temporaire de l'Université des Antilles pour cause d'intempéries ou cas de force majeure, les stagiaires et les étudiants de BUT en Apprentissage sont tenus de se rendre en entreprise et suivre les modalités de l'entreprise, sauf en cas d'arrêt municipal ou préfectoral contraire.

Les absences de chaque unité d'enseignement (UE) sont comptabilisées en heures.

Le barème des pénalités est le suivant :

- Si les absences ABI excèdent les 15% du volume horaire total de l'UE (y compris ressources transversales et projets tuteurés), l'étudiant sera considéré comme « Défaillant à l'UE ».

- Si les absences aux TP excèdent les 20% du volume horaire total de TP à l'UE, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant à l'UE ».

Les absences justifiées (ABJ) seront validées par le Directeur des études ou le chef de département.

Justification des absences

Seules les absences autorisées avec justificatifs n'entraîneront pas de sanctions sauf en cas de prolongation anormale.

Les absences autorisées sont :

- maladie, maternité, incapacité résultant d'un accident (certificat médical original),
- obligations civiles ou militaires légales (convocation),
- examen du permis de conduire (convocation),
- mariage de l'étudiant (extrait de mariage),
- naissance d'un enfant de l'étudiant.e (extrait d'acte de naissance),
- décès d'un parent proche (acte de décès),
- ou tout cas exceptionnel laissé à l'appréciation du chef de département,

Le justificatif doit être déposé impérativement sous 48 heures ouvrées au secrétariat du département et au directeur des études ou au chef de département.

Il est précisé que les mots d'excuse des parents ne sont pas considérés comme des justificatifs valables. Il sera procédé ponctuellement à des vérifications de la validité des justificatifs auprès des organismes émetteurs. L'usage de faux documents sera pris en compte par les jurys de fin de semestre et de diplôme et pourra faire l'objet d'une sanction auprès de la section disciplinaire de l'établissement.

- Toute absence prévue doit être signalée à l'avance à l'administration avec un justificatif. Il est, par conséquent, nécessaire de prévenir le responsable de la filière (directeur des études et/ou chef de département) ainsi que les enseignants concernés.
- Toute absence imprévue doit être signalée le plus rapidement possible au directeur des études et au chef de département par courriel. Le justificatif doit être adressé par mail au secrétariat, avec copie au directeur des études et au chef de département, dans les 48h ouvrés suivant le début de son absence.
- En cas d'absence supérieure à 10% du volume horaire de l'UE de manière injustifiée, l'étudiant sera convoqué par le directeur des études. En cas de non présence à ce rendez-vous, une lettre recommandée avec accusé réception sera transmise à l'étudiant dans laquelle le Chef de Département lui rappellera l'obligation d'assiduité et lui demandera de réintégrer les enseignements ou de justifier son absence.
- En cas d'absence injustifiée, la mention ABI (Absence Injustifiée) pourra être portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.

- En cas d'absence prolongée d'un étudiant au-delà d'un mois sans justificatif, l'étudiant sera considéré comme démissionnaire (annulation de son inscription pédagogique).
- En cas d'absence injustifiée à un contrôle continu ou à une séance faisant l'objet d'une notation, l'étudiant ne pourra pas bénéficier d'une épreuve de rattrapage et sanctionné par la note 00/20.
- En cas d'absence justifiée à un devoir et après vérification par le responsable de filière (directeur des études ou chef de département), un rattrapage pour la matière considérée sera effectué soit au fil de l'eau, soit en fin de semestre; cette décision sera prise par le responsable de filière. L'étudiant absent devra prendre rendez-vous, dès son retour, avec le chef de département ou son représentant pour fixer la date et les modalités du rattrapage. Toutefois, en cas d'absence injustifiée au contrôle de rattrapage, l'étudiant ne pourra bénéficier d'une autre épreuve de rattrapage.
- Les absences sont relevées par chaque enseignant et comptabilisées par séance d'enseignement (créneaux de 2h). Des appels ou une demande d'émargement sont effectués au cours de la séance d'enseignement.
- En cas de manque d'assiduité à un enseignement particulier, l'étudiant ne pourra plus bénéficier du système de contrôle continu dans la discipline correspondante.

3.5 Conditions de validation

L'acquisition des UE est appréciée par un contrôle continu et régulier.

Le B.U.T. s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation.

Le B.U.T. obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.

Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « Ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%.

La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.

3.6 Compensation

Respectant le principe de progressivité, la compensation s'effectue au sein de chaque unité d'enseignement ainsi qu'au sein de chaque regroupement cohérent d'UE.

Ainsi, seules les UE se référant à un même niveau d'une même compétence finale peuvent ensemble constituer un regroupement cohérent. Réciproquement, des UE se référant à des niveaux de compétence finales différents ou à des compétences finales différentes ne peuvent pas appartenir à un même regroupement cohérent. Par conséquent, aucune UE ne peut appartenir à plus d'un regroupement cohérent.

Au sein de chaque regroupement cohérent d'UE, la compensation est intégrale. Autrement dit, si une UE n'a pas été acquise en raison d'une moyenne inférieure à 10, cette UE sera acquise par compensation si et seulement si l'étudiant a obtenu la moyenne au regroupement cohérent auquel l'UE appartient.

Une compétence peut compenser ses semestres et ses niveaux.

La validation de 2 UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE de niveau inférieur de cette même compétence.

Pas de compensation entre compétences différentes.

Les règles de compensation : si une UE n'est pas acquise

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
UE 1.1 : Compétence 1. Niveau 1	UE 2.1 : Compétence 1. Niveau 1
UE 1.2 : Compétence 2. Niveau 1	UE 2.2 : Compétence 2. Niveau 1
UE 1.3 : Compétence 3. Niveau 1	UE 2.3 : Compétence 3. Niveau 1

La compensation entre UE ne s'effectue plus au sein d'un semestre.

Les UE d'un même niveau de compétence se compensent en cas d'UE non acquise.

Exemples :

- si un étudiant a 8 à l'UE 1.1 et 12 à l'UE 2.1, alors l'UE 1.1 est acquise par compensation

- si un étudiant a 12 à l'UE 1.1 et 9 à l'UE 2.1, alors l'UE 2.1 est acquise par compensation

	Niveau 1		Niveau 2	
	S1	S2	S3	S4
Compétence 1	UE1.1 = 7	UE1.2 = 9	UE1.1 = 8	UE1.2 = 8
Compétence 2	UE1.1 = 10	UE1.2 = 11	UE1.1 = 10	UE1.2 = 11
Compétence 3	UE1.1 = 12	UE1.2 = 14	UE1.1 = 12	UE1.2 = 14
Compétence 4	UE1.1 = 10	UE1.2 = 12	UE1.1 = 10	UE1.2 = 12

Le passage en S5 n'est possible que si toutes les UE du S1 et du S2 sont validées, avec :

- La moyenne supérieure à 10 dans chacune des UE d'un regroupement cohérent,
- La moyenne des deux UE supérieure à 10 (compensation)

3.7 Règles de progression

La poursuite d'études dans un semestre pair d'une même année est de droit pour tout étudiant.

La poursuite d'études dans un semestre impair est possible si et seulement si l'étudiant a obtenu :

- la moyenne à plus de la moitié des regroupements cohérents d'UE
- et
- une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 à chaque regroupement cohérent d'UE.

Si au moins une compétence a une moyenne < 8, alors le jury peut prononcer un redoublement ou une validation du jury ou une non autorisation de redoubler.

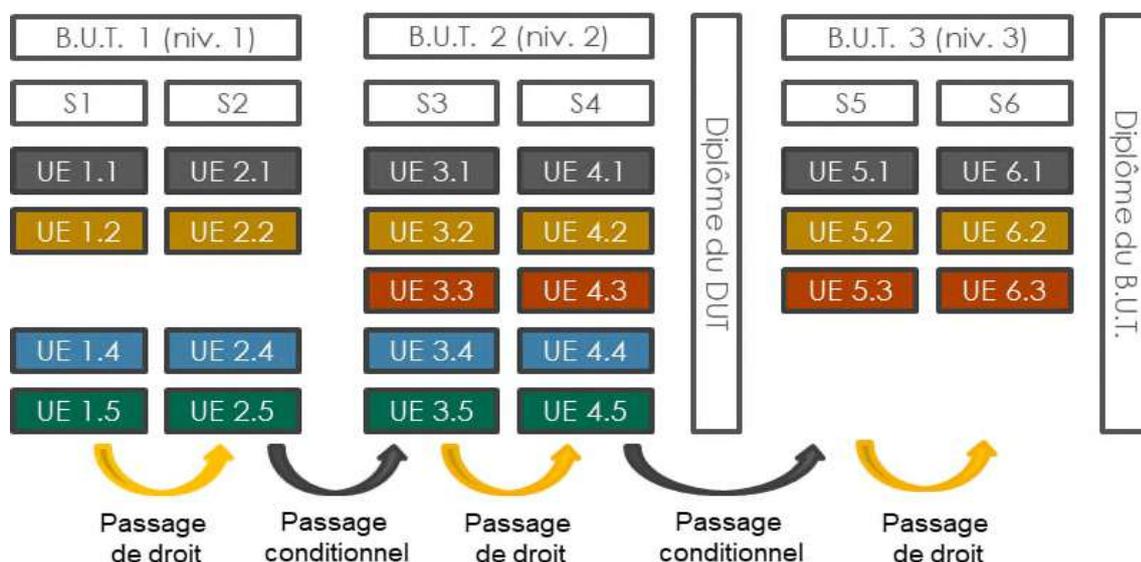
La poursuite d'études dans le semestre 3 nécessite de plus la validation de toutes les UE des semestres 1 et 2 dans les conditions de validation des points 3.5 et 3.6, ou par décision de jury. Durant la totalité du cursus conduisant au B.U.T., l'étudiant peut être autorisé à redoubler une seule fois chaque semestre dans la limite de 4 redoublements. Le redoublement n'est pas de droit. Le directeur de l'IUT peut autoriser un redoublement supplémentaire en cas de force majeure dûment justifiée et appréciée par ses soins. Tout refus d'autorisation de redoubler est pris après avoir entendu l'étudiant à sa demande. Il doit être motivé et assorti de conseils d'orientation.

Les règles de progression : si toutes les UE des S1 et S2 ne sont pas acquises

Un étudiant n'a pas obtenu la totalité des UE des S1 et S2.

Il peut passer au S3 si et seulement si :

- la moyenne a été obtenue à plus de la moitié des niveaux de compétence
- aucune moyenne d'un niveau de compétence n'est inférieure à 8



3.8 Jury

Le jury présidé par le directeur de l'IUT délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par l'étudiant. Il se réunit chaque semestre pour se prononcer sur la progression des étudiants, la validation des unités d'enseignement, l'attribution du diplôme universitaire de technologie au terme de l'acquisition des 120 premiers crédits européens du cursus et l'attribution de la licence professionnelle « Bachelor Universitaire de Technologie ».

Les commissions

Le jury est la seule instance officielle de décision, mais le président de jury peut demander aux départements de mettre en place des commissions composées de l'équipe pédagogique et vacataires et présidées par le chef de département concerné qui auront pour but de faire des propositions au jury.

Contestation d'une décision de jury

Le jury est souverain, ses décisions ne peuvent faire l'objet d'un appel. Cependant, en cas de contestation argumentée faisant apparaître une erreur, une demande écrite devra être déposée au secrétariat de la direction de l'I.U.T. dans un délai de deux mois après la proclamation des résultats. Une commission alors désignée par le président de jury formulera, après étude du dossier, son avis sur la recevabilité de cette demande. Éventuellement, le président de jury est alors chargé de réunir à nouveau un jury. Le jury n'est pas public et les délibérations ne doivent pas être diffusées.

4. DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le diplôme portant mention du Bachelor Universitaire de Technologie et de la spécialité correspondante, est délivré par le président de l'université sur proposition d'un jury présidé par le directeur de l'IUT et comprenant les chefs de départements, pour au moins la moitié des enseignants-chercheurs et enseignants, et pour au moins un quart et au plus la moitié de professionnels en relation étroite avec la spécialité concernée, choisies dans les conditions prévues à l'article L. 612-1 du code de l'éducation.

Comme énoncé à l'article 7 de l'arrêté du 6 décembre 2019, les universités délivrent au niveau intermédiaire le diplôme universitaire de technologie (DUT) qui correspond à l'acquisition des 120 premiers crédits européens.

ANNEXES

MODALITES PARTICULIERES DE CONTROLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

B.U.T. Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

B.U.T. Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

TP	CONTRÔLE CONTINU																		ETCS	Règles de calcul	
	RESSOURCES 60%						SAE (40 %)						Stage en entreprise								Coefficients
	EVALUATION		DS (Devoir de synthèse/Orale / soutenance / rapport / écrit/		Portfolio		Livrable ou production		Rapport		Soutenance		Entreprise		Rapport		Soutenance				
	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb			
5																			100		
5									50%	1	50%	1							40		
5																			15		
5	1/3	2	2/3	1	100%	1													15		
5																			11		
5																			11		
5																			6		
5																			2		
5																			100		
5									50%	1	50%	1							40		
5																			8		
5																			20		
5	1/3	2	2/3	1	100%	1													10		
5																			15		
5																			5		
5																			2		
5																			100		
5									50%	1	50%	1							40		
5																			15		
5																			15		
5	1/3	2	2/3	1	100%	1													5		
5																			7		
5																			8		
5																			2		
5																			8		

$$UE1 = (SAE_{103,340} + 15 \cdot RI_{01} + 15 \cdot RI_{02} + 11 \cdot RI_{03} + 11 \cdot RI_{04} + 6 \cdot RI_{05} + 2 \cdot RI_{15}) / 100$$

$$UE2 = (SAE_{103,340} + 8 \cdot RI_{06} + 20 \cdot RI_{07} + 10 \cdot RI_{08} + 15 \cdot RI_{09} + 5 \cdot RI_{10} + 2 \cdot RI_{15}) / 100$$

$$UE3 = (SAE_{103,340} + 15 \cdot RI_{11} + 15 \cdot RI_{12} + 7 \cdot RI_{13} + 8 \cdot RI_{14} + 8 \cdot RI_{15} + 2 \cdot RI_{15} + 8 \cdot RI_{AL32}) / 100$$

Nb groupes	RESSOURCES (60%)						S.A.E. (40%)						SAGE en entreprise						ETCS	Règles de calcul				
	CM	TD	TP	EVALUATION Omb / soutenance / rapport / écrit / autres		DS / Dvct de synthèses / Omb / soutenance / rapport / écrit / autres		Portefolio	Livrable ou production	Rapport		Soutenance	Entreprise	Rapport		Soutenance	Nombre	Coefficients						
				N	%	N	%			N	%			N	%						N	%	N	%
1	2	3																						
										50%	1	50%					100							
										50%	1	50%					15							
										50%	1	50%					10							
																	5							
1	2	3															10							
1	2	3															17							
1	2	3	1/3				50%	1									17							
1	2	3															12							
1	2	3															12							
1	2	3															2							
																	100							
										50%	1	50%					15							
										50%	1	50%					10							
																	5							
																	10							
																	7							
1	2	3															7							
1	2	3															15							
1	2	3															8							
1	2	3	1/3				50%	1									8							
1	2	3															12							
1	2	3															8							
1	2	3															2							
																	100							
										50%	1	50%					15							
										50%	1	50%					10							
																	5							
																	10							
1	2	3															10							
1	2	3															15							
1	2	3															15							
1	2	3															6							
1	2	3															6							
1	2	3	2/3				50%	1									6							
1	2	3															5							
1	2	3															5							
1	2	3															2							
																	30							

VALIDATION=(100*(UE1H+UE2H)+100*(UE12+UE22)+100*(UE13+UE23))/600 >= 50
 ET 2.U.E. validés sur l'année >= 20

BTU
 UE2.3=(15*SAE201+15*SAE202+15*SAE203+15*SAE204+15*SAE205+15*SAE206+15*SAE207+15*SAE208+12*RE209+12*RE210+2*RE211)/100
 UE2.2=(15*SAE201+15*SAE202+15*SAE203+15*SAE204+15*SAE205+15*SAE206+15*SAE207+15*SAE208+12*RE209+12*RE210+2*RE211)/100
 UE2.1=(15*SAE201+15*SAE202+15*SAE203+15*SAE204+15*SAE205+15*SAE206+15*SAE207+15*SAE208+12*RE209+12*RE210+2*RE211)/100



DOMAINE :	DEG
COMPOSANTE :	IUT DE LA GUADELOUPE
SITE :	POLE GUADELOUPE
SPECIALITE DE B.U.T. :	GEA
PARCOURS TYPE :	BUT GEA PARCOURS GEMA
SEMESTRE :	3

* nombre de places disponibles

Formation Initiale	X
Formation Continue	
Apprentissage	X
Contrat Professionnel	

Modalités de Contrôle des Connaissances 2024-2025

Code diplôme	
Version d'étape	

Elément Constitutif (Enseignement)

Code	Code diplôme	Version d'étape	SEMESTRE 3	Ressources/ SAE	Initiales	Heures	CM/TD	TP	Projet	SAE 3.01	SAE 3. GEMA.02	PORTFOLIO	Volume horaire REEL				Volume horaire REEL formation initiale par alternance SOIT 80% de la									
													CM	TD	TP	CM/TD										
H6GEM0																										
H6G0AR00				SAE 3.01		148	144	4	70	52	52	10	124	101	23											
H6G0AD00				SAE 3.01	UE31 Analyser les processus de l'organisation dans son ensemble	52	52						52	52												
H6G0ER00				SAE 3.01	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	52	52						25	25												
H6G0ER00				SAE PORTFOLIO GEMA	De la recherche de l'idée à la création d'un Business Model	52	52					10	52	52												
H6G0ER00				R.301	PORTFOLIO	10	10					10	10	10												
H6G0EN00				R.302	Environnement économique - Fondement de l'activité économique	10	10					4	10	6	4											
H6G0EN00				R.302	Environnement juridique	20	20					8	20	12	8											
H6G0EM00				R.303	Management des activités	10	10					4	10	6	4											
H6G0EP00				R.310	PPP	4	4		4			7	7	7												
H6G0AP00				SAE 3.01	UE32 Aider à la prise de décision	60	41	19				23	48	25	23	0										
H6G0ED00				SAE 3.01	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation																					
H6G0ER00				SAE 3.01	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation																					
H6G0ER00				SAE 3.01	De la recherche de l'idée à la création d'un Business Model																					
H6G0ER00				SAE PORTFOLIO	PORTFOLIO	10	8	2				8	8	5	3											
H6G0ER00				R.304	Fiscalité	10	10					6	10	6	4											
H6G0EN00				R.305	Tratements numériques de données	18	10	8				4	10	6	4											
H6G0EG00				R.306	Contrôle de gestion - approche public et privé	12	10	2				13	13	8	5											
H6G0EN00				R.307	Finance	17	13					7	13	8	5											
H6G0EP00				R.310	PPP	3	3		3			7	7	7												
H6G0MP00				SAE 3.01	UE33 Modifier la proposition de valeur	57	38	19				46	46	0	46	0										
H6G0ED00				SAE 3.01	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation																					
H6G0ER00				SAE 3.01	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation																					
H6G0ER00				SAE 3.01	De la recherche de l'idée à la création d'un Business Model																					
H6G0ER00				SAE PORTFOLIO	PORTFOLIO	20	14	6				16	16	13	13											
H6G0ES00				R.308	Expression communication et commerce électronique	20	20					10	20	10	10											
H6G0ES00				R.309	Analys appliqué aux affaires dans le cadre communicationnelle et informationnelle	20	10	10				14	14	14	14											
H6G0ES00				R.311	PPP	4	4					6	6	6												
H6G0ES00				R.310	PPP	3	3		3			7	7	7												
H6G0ES00				SAE 3.01	UE34 Concevoir la stratégie de création de valeur	30	22	8				18	30	18	8											
H6G0ER00				SAE 3.01	De la recherche de l'idée à la création d'un Business Model																					
H6G0ER00				SAE PORTFOLIO GEMA	PORTFOLIO																					
H6G0ER00				R3 GEMA.11	Environnement juridique : Droit et entrepreneurat	12	8	4				7	12	7	5											
H6G0EM00				R3 GEMA.14	Management d'activités : Business Model	18	14	4				11	18	11	3											
H6G0AG00				SAE 3.01	UE35 Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur	75	51	24				49	49	21	12	16										
H6G0ER00				SAE 3.01	De la recherche de l'idée à la création d'un Business Model																					
H6G0ER00				SAE 3.01	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation																					
H6G0ER00				SAE PORTFOLIO	PORTFOLIO	28	16	12				28	28	10	6											
H6G0ER00				R3 GEMA.12	Outils et langage de l'organisation : Financement des activités	18	16	12	10			52	21	11	6											
H6G0EM00				R3 GEMA.13	Management d'activités : Management opérationnel	19	19																			
VOLUMES HORAIRES TOTAUX \$3													370	296	74	70,00	52,00	10,00	297	165	112	20	52	70	52	52
													370	296	74	70,00	52,00	10,00	297	165	112	20	52	70	52	52
													370	296	74	70,00	52,00	10,00	297	165	112	20	52	70	52	52
													370	296	74	70,00	52,00	10,00	297	165	112	20	52	70	52	52

TRONC COMMUN	195
PARCOURS	104
TOTAL \$3 GEMA	297

Site-REEL-PORTFOLIO	CONTROLE CONTINU														Règles de calcul
	Nb groupes				Resourçes (60%)				SAE (40%)						
Projet	Autonomie-TD	CM	TD	TP	Orde / soutenance /	DS (Densité de symboles / Ordre / soutenance /	SAE Portfolio	Livraison producteurs	Rapport	Soutenance	Entreprise	Rapport	Soutenance	Effectifs	
					%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	
35							100%			50%	1	50%	1	100	
		1	2	3										60	
		1	2	3										33	
		1	2	3										13	
		1	2	3	1/3	2	2/3	1						6	
		1	2	3										5	
		1	2	3										3	
														100	
														50	
							100%	1		50%	1	50%	1	30	
		1	2	3										37	
		1	2	3	1/3	2	2/3	1						3	
														100	
														40	
										50%	1	50%	1	20	
							100%	1		50%	1	50%	1	20	
		1	2	3										11	
		1	2	3										7	
		1	2	3	1/3	2	2/3	1						31	
		1	2	3										8	
		1	2	3										3	
														100	
														30	
										50%	1	50%	1	30	
										50%	1	50%	1	30	
		2	2	3	1/3	2	2/3	1						10	
		1	2	3										30	
														100	
														30	
														30	
		1	2	3	1/3	2	2/3	1						20	
		1	2	3										20	
														500	
10,00	0,00						10							30	
TOTAL															

UE1= (60SAE.5.01.1 + 13*RS.01+1*RS.02+4*RS.03+3*RS.AL.32+3*RS.08)/100

UE2= (50SAE.5.01.2 + 10SAE.5.GEMA.02+37*RS.04 +3*RS.08)/100

UE3= (40SAE.5.01.3 + 20SAE.5.GEMA.02+11*RS.05 +7*RS.06+11*RS.AL.31+3*RS.08)/100

UE4= (80SAE.5.GEMA.02+30SAE.5.GEMA.03+10*RS.GEMA.09+3*RS.GEMA.10)/100

UE5= (80SAE.5.GEMA.02+30SAE.5.GEMA.03+20*RS.GEMA.11+2*RS.GEMA.12)/100

DOMAINE:	DEG
COMPONENTE:	BUT DE LA QUADRUPLE
SITE:	POLE QUADRUPLE
SPECIALITE DE B.U.T.:	GEA
PARCOURS TYPE:	BUT GEA PARCOURS GC2F
SEMESTRE:	3

* selon la durée annuelle

Formation Initiale

Formation Continue

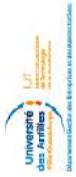
Apprentissage

Contrat Professionnel

Modalités de Co-évaluation Co-évaluation 2024-2025

ADM/GC/EA 186/2/2	Code Affiliée Version d'usage		Volume horaire REEL formation initiale par afférence SOTF 80% de la formation classique																Répartition des effectifs (09 %)														
			Volume horaire PROGRAMME NATIONAL				Volume horaire REEL SAE I.GC2F.02				Volume horaire REEL SAE I.GC2F.02				Volume horaire REEL PORTEFOILIO				BVALUATION Orale / Écrite / Rapport / Autre / autres		SMT P												
186/SMT/01	SEMESTRE 1	Resouceur / SAE	Total Heures	CM/TD	TP	Projet	SMT I.GC2F.02	SMT I.GC2F.02	PORTFOLIO	TOTAL	CM	TD	TP	CM/TD	TP	Projet	Autonomie TD	Autonomie TD	CM/TD	TP	Projet	Autonomie TD	CM	TD	TP	%	%	%	%				
186/SMT/01	U13	Analyser les processus de l'organisation dans son ensemble	148	144	4	140	52	52	10	139	116	23		52	52	70	52	52	52		52		52										
186/SMT/01	SMT I.GC2F.02	Formuler un développement ou un état des lieux de la situation dans l'entreprise après avoir procédé à l'analyse de compte-rendu	52	52		70				40	40			52	52		70	52		52													
186/SMT/01	SMT PORTFOLIO	PORTFOLIO	52	52		70				40	40			52	52		70	52		52													
186/SMT/01	R01	Environnement économique - Fonctionnement de l'entreprise	10	10						10	6	4																					
186/SMT/01	R02	Intervention marketing	20	20						10	12	8																					
186/SMT/01	R03	Management stratégique	10	10						10	6	4																					
186/SMT/01	R04	Management électronique	4	4						7	4																						
186/SMT/01	U12	Analyser la prise de décision	60	41	19					46	25	23	0																				
186/SMT/01	SMT I.GC2F.02	Formuler un développement ou un état des lieux de la situation dans l'entreprise																															
186/SMT/01	SMT PORTFOLIO	PORTFOLIO																															
186/SMT/01	R04	Finance	10	8	2					8	5	3																					
186/SMT/01	R05	Investissement et financement	15	8	7					10	6	4																					
186/SMT/01	R06	Contrôle de gestion - approches pratiques	12	10	2					10	6	4																					
186/SMT/01	R07	Finance	17	13	4					13	8	5																					
186/SMT/01	R08	Finance	3	3						7	4																						
186/SMT/01	U15	Maîtriser les opérations de calcul	57	38	19					46	10	46	0																				
186/SMT/01	SMT I.GC2F.02	Formuler un développement ou un état des lieux de la situation dans l'entreprise																															
186/SMT/01	SMT PORTFOLIO	PORTFOLIO																															
186/SMT/01	R08	Investisseur/ communication et culture d'entreprise	20	14	6					16	16																						
186/SMT/01	R09	Aléas applicés aux affaires et à la culture d'entreprise	20	10	10					10	10																						
186/SMT/01	R10	Marketing	14	14						14	14																						
186/SMT/01	U14	Gérer le budget de trésorerie	67	45	22					48	27	17	4																				
186/SMT/01	SMT I.GC2F.02	Formuler un développement ou un état des lieux de la situation dans l'entreprise																															
186/SMT/01	SMT PORTFOLIO	PORTFOLIO																															
186/SMT/01	R11	Finance	19	11	8					15	7	4	4																				
186/SMT/01	R12	Comptabilité appliquée et gestion d'actifs	48	32	16					33	20	13																					
186/SMT/01	U15	Avoir la gestion et le calcul de la trésorerie	36	30	6					16	7	4	5																				
186/SMT/01	SMT I.GC2F.02	Formuler un développement ou un état des lieux de la situation dans l'entreprise																															
186/SMT/01	SMT PORTFOLIO	PORTFOLIO																															
186/SMT/01	R13	Finance	19	11	8					16	7	4	3																				
186/SMT/01	R14	Marketing	19	11	8					16	7	4	3																				
VOLUMES HORAIRES TOTAUX S3			370	296	74	70,00	52,00	30,00	10,00	297	174	144	9																				

TRONC COMMUN	193
PARCOURS	104
TOTAL S3 GC2F	297



DOMAINE :	DEG
COMPOSANTE :	IUT DE LA GUADELOUPE
SITE :	POLE GUADELOUPE
STRATEGIE DE B.U.T. :	GEA
PARCOURS TYPE :	BUT GEA PARCOURS GCF
SEMESTRE :	5

* *en fonction de votre inscription*

Formation Initiale

Formation Continue

Apprentissage

Contrat Professionnel

Modalités de Contrôle de Maîtrise : 2024-2025

CORSUS HECFE	Code diplôme Version d'étape	Volume horaire PROGRAMME NATIONAL										Volume horaire REEL formation initiale par alternance S'01 80% de la formation classique				Volume horaire REEL formation initiale par alternance S'01 80% de la formation classique			
		Total	CM/TD	TP	Projet	SAE 5.01	SAE 5. GC2E/02	PORTFOLIO	CM	TD	TP	CM/TD	Projet	Autonomie TD	CM/TD	Projet	Autonomie TD		
SEMESTRE 5																			
Recours / SAE																			
H68G0P0	SAE 5.01	102	100	2		40		2											
H68G0P0	SAE 5.01	40	40			40													
H68G0P0	SAE 5.01	40	40			40													
H68G0P0	SAE 5.01	14	14			14													
H68G0P0	SAE 5.01	18	18			18													
H68G0P0	SAE 5.01	18	18			18													
H68G0P0	SAE 5.01	10	10			10													
H68G0P0	SAE 5.01	2	2			2													
H68G0P0	SAE 5.01	51	51			51													
H68G0P0	SAE 5.01	20	20			20													
H68G0P0	SAE 5.01	29	29			29													
H68G0P0	SAE 5.01	2	2			2													
H68G0P0	SAE 5.01	46	46			46													
H68G0P0	SAE 5.01	36	36			36													
H68G0P0	SAE 5.01	10	10			10													
H68G0P0	SAE 5.01	10	10			10													
H68G0P0	SAE 5.01	10	10			10													
H68G0P0	SAE 5.01	14	14			14													
H68G0P0	SAE 5.01	2	2			2													
H68G0P0	SAE 5.01	70	52	18		52		18											
H68G0P0	SAE 5.01	20	20			20													
H68G0P0	SAE 5.01	15	11	4		11		4											
H68G0P0	SAE 5.01	35	21	14		21		14											
H68G0P0	SAE 5.01	81	67	14		67		14											
H68G0P0	SAE 5.01	20	14	6		14		6											
H68G0P0	SAE 5.01	25	17	8		17		8											
H68G0P0	SAE 5.01	35	35			35													
AUTRES		30,00	292	68		15,00		68				30,00		292	68				
VOLUMES HORAIRE TOTAL X S5		30,00	292	68		15,00		68				30,00		292	68				

TRONC COMMUN	128
PARCOURS	94
TOTAL S5 GC2E	222

AGE	CONTROLE CONTINU										Règles de calcul																
	Resonance (80%)					SME (20%)						Coefficients	PTCS														
	EVALUATION Onde / synchronisation / apparence / autres		DS (Densité synthèse / Onde / synchronisation / apparence / autres)		Portada		Lead-in production		Report					Synchronisation		Entrepas		Report		Synchronisation							
CM	TD	TP	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%				
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	100		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	30		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	25		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	18		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	19		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	100		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	50		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	5		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	25		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	15		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	14		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	20		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	20		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	15		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	20		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	20		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	20		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	15		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	40		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	800		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	20		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	5		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	15		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	40		
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	30		

ET / ET 2
 VALIDATION: (800)UE4+UE5+UE6+UE7+UE8+UE9+UE10+UE11+UE12+UE13+UE14+UE15+UE16+UE17+UE18+UE19+UE20+UE21+UE22+UE23+UE24+UE25+UE26+UE27+UE28+UE29+UE30+UE31+UE32+UE33+UE34+UE35+UE36+UE37+UE38+UE39+UE40+UE41+UE42+UE43+UE44+UE45+UE46+UE47+UE48+UE49+UE50+UE51+UE52+UE53+UE54+UE55+UE56+UE57+UE58+UE59+UE60+UE61+UE62+UE63+UE64+UE65+UE66+UE67+UE68+UE69+UE70+UE71+UE72+UE73+UE74+UE75+UE76+UE77+UE78+UE79+UE80+UE81+UE82+UE83+UE84+UE85+UE86+UE87+UE88+UE89+UE90+UE91+UE92+UE93+UE94+UE95+UE96+UE97+UE98+UE99+UE100
 valides sur l'année >= 10

VALIDATION: (800)UE4+UE5+UE6+UE7+UE8+UE9+UE10+UE11+UE12+UE13+UE14+UE15+UE16+UE17+UE18+UE19+UE20+UE21+UE22+UE23+UE24+UE25+UE26+UE27+UE28+UE29+UE30+UE31+UE32+UE33+UE34+UE35+UE36+UE37+UE38+UE39+UE40+UE41+UE42+UE43+UE44+UE45+UE46+UE47+UE48+UE49+UE50+UE51+UE52+UE53+UE54+UE55+UE56+UE57+UE58+UE59+UE60+UE61+UE62+UE63+UE64+UE65+UE66+UE67+UE68+UE69+UE70+UE71+UE72+UE73+UE74+UE75+UE76+UE77+UE78+UE79+UE80+UE81+UE82+UE83+UE84+UE85+UE86+UE87+UE88+UE89+UE90+UE91+UE92+UE93+UE94+UE95+UE96+UE97+UE98+UE99+UE100
 ET RUE valide au cours des 3 années >= 10

E	SME STAGE												ETCS	Règles de calcul
	Europe						Report							
	NS		%		NS		%		NS		%			
	NS	%	NS	%	NS	%	NS	%	NS	%	NS	%		
1													100	
													30	
													5	
													25	6
													18	
													19	
													3	
													100	
1													30	
													5	
													25	
													27	
													3	
													100	
1													30	
													5	
													25	
													15	6
													14	
													8	
													3	
													100	
1													30	
													5	
													25	
													19%	6
													11	
													25	
													10	
													100	
1													30	
													5	
													25	
													19%	6
													11	
													20	
													29	
													100	
													30	

VALIDATION= (009*UE3+1100+80*UE23+UE29)*100/(UE3+UE23+UE29+1100+80)
 ET JUE valide sur l'année > 19

VALIDATION= (009*UE3+1100+80*UE23+UE29)*100/(UE3+UE23+UE29+1100+80)
 ET JUE valide sur l'année > 19

VALIDATION= (009*UE3+1100+80*UE23+UE29)*100/(UE3+UE23+UE29+1100+80)
 ET JUE valide sur l'année > 19

Domaine Sciences, Technologies, Santé

Portail Sciences Exactes

Licence de Mathématiques

MODALITES PARTICULIERES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MPCCC) ANNEXE AU MGCCC.

LICENCE et MASTER

1. Affichage.

Les documents suivants, seront portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage, au plus tard un mois après le début des enseignements :

- Les tableaux récapitulatifs de chaque formation spécifiant pour chaque UE/EC le mode de contrôle des connaissances, le coefficient et la valeur en crédits (ECTS).
- Les modalités de validations et de comptabilisation des épreuves spécifiques : projets.
- Le MGCCC et le MPCCC de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles
- Le règlement général des examens de l'Université des Antilles

2. Assiduité

L'étudiant a des obligations d'assiduité de présence aux CI, TD, TP et examens.

3. Formations évaluées intégralement par du contrôle continu (CC)

La fin des enseignements des semestres impairs et/ou pairs pourra être décalée jusqu'à la veille du premier jour des épreuves de CT de la session 1 (utilisation de la période dite de révision).

4. Régime spécial étudiant (RSE)

- Les demandes de RSE se font par semestre ; les dates butoirs de demande sont le 30 septembre (semestres impairs) et le 30 janvier (semestres pairs).

- Les étudiants relevant du RSE ne sont pas dispensés des séances de Travaux Pratiques, y compris Sorties de Terrain, ils seront informés de la programmation de ces séances.

5. Etudiants étrangers

Les étudiants étrangers sont soumis au régime commun de contrôle des connaissances.

6. Etudiants Ajournés Autorisés à Continuer (AJAC)

Les étudiants AJAC (**inscrits en année N supérieure** et ayant des dettes à l'année N-1) peuvent être dispensés des examens partiels des années antérieures. Ils devront en faire la demande par mail à la scolarité de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles scolarite.sen@univ-antilles.fr et à l'enseignant responsable de l'EC, au plus tard 15 jours avant le début des partiels.

7. Contrôle des connaissances

- Pour les EC évalués en CC et Contrôle Terminal (CT), la proportion du CC est de 1/3 : Coefficient 1 pour la note de CC (moyenne des épreuves constitutives du CC) et coefficient 2 pour le contrôle terminal.

- Pour un EC non validé en session 1 et dont l'évaluation comporte un oral, si cette note est $\geq 10/20$, elle peut être conservée pour la deuxième session du semestre en cours, exclusivement.

- Absence à un Contrôle Partiel (CP)

Une absence justifiée donne lieu à une dispense.

L'étudiant doit transmettre son justificatif à l'accueil de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles dans un délai maximum de 15 jours après l'absence à l'épreuve.

En l'absence d'une telle démarche dans le délai imparti, une absence même justifiée correspondra à la note de 0/20.

8. Contrôle des connaissances en Contrôle Continu (CC)

- Une absence justifiée (ABJ) ou appréciée comme cas de force majeure par le président de jury de diplôme, en concertation avec le responsable de la mention, peut donner lieu à un contrôle de remplacement ou à une dispense à la discrétion de l'enseignant responsable de l'élément constitutif de l'unité de l'enseignement concerné.

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un contrôle de remplacement doit en faire la demande auprès de l'enseignant responsable de l'EC dans un délai maximum de 15 jours après l'absence à l'épreuve.

En l'absence de démarches dans le délai imparti, une absence même justifiée correspondra à 0/20.

Pour les EC évalués uniquement en CC :

- Le nombre d'évaluations est au moins 2 quel que soit le volume horaire de l'enseignement.
- Les étudiants qui relèvent du RSE sont convoqués aux différentes épreuves de contrôle continu de ces EC par le responsable de l'EC au plus tard 7 jours avant l'épreuve.

9. Notes de Travaux Pratiques (TP)

En cas d'ajournement au semestre, les notes de Travaux Pratiques, supérieures ou égales à 10/20 seront automatiquement conservées à la demande de l'étudiant d'une année sur l'autre. L'étudiant qui souhaite repasser l'épreuve, doit en faire la demande par mail à l'enseignant responsable de l'EC. Dans ce cas, la nouvelle note se substituera à l'ancienne.

10. Master 2^{ème} année,

- les semestres MS9 et MS10 sont chacun validés par une session unique (PAS de rattrapage).
- il n'y a pas de compensation entre les semestres MS9 et MS10.

Licence STS - TRONC COMMUN
1ère ANNEE - SEMESTRE 1 (INFORMATIQUE/MATHEMATIQUES/PHYSIQUE, CHIMIE/SCIENCES de L'INGENIEUR)

Code Diplôme - 7XA3INF (180)		Code Parcours		Code Semestre-...271SPIM0.....		1ERE SESSION																							
Choix UE Apogée	Code UE Apogée	Code EC Apogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	Epreuves de Contrôle Continu								Contrôles Terminaux				Coef		ECTS			
					Total	CM	TD	TP				Rapport	Ecrit	TP	OR	CC 2nde Chance	Rapport	Ecrit	TP	OR	EC	UE							
																							D	N	D		N	D	N
271ESC11	271EMNS1	271ECSA1	UE 10 SCIENCES EXACTES	EC - 10.0 Mise à niveau scientifique	32	32				C.JOSEPH		2	1h										3,0		3,0				
				EC-10.1 Chimie des Sciences Exactes	34	34				C. POTIRON	M.-A. ARSENE, J. LEVALOIS; F. GOUDOU		2	1h30													5,0		
				EC-10.2 Informatique des Sciences Exactes	34	34				E. BIABIANY	ATER		2	1h														5,0	
				EC - 10.3 Physique des Sciences Exactes	40	40				P. SELITTO	C. DIXIT; T. FEUILLARD; S. JACOBY-KOALY; M. VAITILINGOM		2	1h30															5,0
				EC- 10.4 Mathématiques des Sciences Exactes	40	40				L. BATTEUX			2	1h30															5,0
271XCUS1	1 EC au Choix	271ECBM1	UEO 11 CULTURE SCIENTIFIQUE	EC-11.1 Consolidation des bases en mathématiques	26	26				L. VALMY		2	1h30													2,0			
				EC-11.2 La chimie au quotidien	26	26				V. JEANNE-ROSE		2	1h30															2,0	
				EC-11.3 La physique et ses applications	26	20	6			S. JACOBY-KOALY	M. VAITILINGOM		2	1h30															2,0
				EC-11.4 Matériaux et Energie	26	26				R. CALIF			2	1h30															2,0
				EC-11.5 Informatique: applications usuelles	26	12	14			J. NAGAU																			2,0
				EC-11.6 Découvrir le métier d'enseignant	26	26				C. POTIRON	M. TERRO		2	1h30															2,0
271EDTR1	Disciplines transversales	271ETMU1	UET 12	EC-12.1 L.V.E. Anglais	24	24				F.FLESSEL	L. LIDDELOW; E. LEBORGNE; vacataires					2	1h30										2,0		
				EC-12.2 Methodologie du travail universitaire, construction du projet personnel et professionnel	12	12				C. POTIRON			2	1h30														1,0	
				EC PASS BU Pratiques appliqués au travail universitaire	4	4				E. FALCO (BU)																			1,0
				EC- PIX 1	12					W. SEGRETIER																			1,0
Total					258																					30,0	30,0		

N Nombre
D Durée
C Coefficient

OR Oral
CP Contrôle partiel

Année universitaire 2024/2025
Responsable: L. VALMY

UFR SEN

Licence - Mention Mathématiques
1ère ANNEE - SEMESTRE 2

Code Diplôme - 7XA3MAT (180)		Code Etape- 27MAT1 (181), (182)				Code Semestre- 272SMAT2																								
Parcours-Code	Choix UE	Code UE	Appogée EC	Appogée EC	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire					Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	1ERE SESSION										2EME SESSION		Coef	UE	ECTS	
							Total	CM	CI	TD	TP				Epreuves de Contrôle Continu					Contrôles Terminaux					Rattrapage					
															Rapport	Ecrit			TP		OR			CP	Rapport	Ecrit				TP
N	N	D	N	D	N	D	D	N	D	D	N	D	D	N	D	D	N	D	D	EC	UE									
272EABS1	272ERTN1	UEO 21 Informatique 2	EC-21.1 Algorithme et programmation 2 Mutualisé avec info (PASS)	36	16		20	J. NAGAU	J. NAGAU	E. BIABIANY C. REMI V. PAGE ATER		2	1h00	1	1h								Ecrit	1h00	3,0	6,0	3,0			
				30	16		14				S. REGIS	V. PAGE		2	1h00	1	1h											Ecrit	1h	3,0
272EAAP1	272EMRI1	UEO 22 Mathématiques 1	EC-22.1 Algèbre-Géométrie 2 Mutualisé avec info	30	30			A. PIETRUS	P. POULLET	J. LARROUY S. ANDOUZE-BERNARD W. SAINVIL (ATER)		2	1h30										Ecrit	1h30	3,0	9,0	3,0			
				30	30						A. PIETRUS	S. ANDOUZE-BERNARD J. LARROUY (ATER) Vacataires		2	1h30												Ecrit	1h30	3,0	3,0
				30	30						C. FRAGNEAU	W. SAINVIL (ATER) O. WALGUEN (ATER) Vacataires		2	1h30													Ecrit	1h30	3,0
272EMSE1	272EMIS1	UEO 23 Mathématiques 2	EC-23.1 Mise à niveau 2 (PASS)	30	30			G. MOPHOU	J. LARROUY (ATER)		2	1h30											Ecrit	1h30	3,0	9,0	3,0			
				30	30					G. MOPHOU			2	1h30											Ecrit		1h30	3,0	3,0	
				24	24					G. MOPHOU			2	1h30													Ecrit	1h30	3,0	3,0
272EAFM1	272EGAM1	UET 24 Disciplines transversales	EC-24.1 Anglais	24		24		W. SEGRETIER	C. FINOT		2	1h30											Ecrit	1h30	2,0	6,0	2,0			
				16		16				W. SEGRETIER				1	1h30													2,0	2,0	
				12		12				M-L.GUSTAVE DIT DUFLO			2	1h30													Ecrit	1h30	2,0	2,0
UE25 Stage non obligatoire			EC25.1 Stage non obligatoire OS2																											
Total				292																						30,0	30,0			

N Nombre
D Durées
C Coefficient

TP Travaux pratiques
PT Projet tuteur

OR Oral
CP Contrôle partiel

Année universitaire 2024/2025
 UFR des Sciences Exactes et Naturelles
 Responsable: L. VALMY

Licence - Mention Mathématiques
 2ème ANNEE - SEMESTRE 3

Code Diplôme - 7XA3MAT 180..... Code Etape - ...27MAT2 121..... Code Semestre- ...273SMQE0.....

Parcours-Code	Choix UE Apogée	Code UE Apogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire					Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	1ERE SESSION								2EME SESSION		Coef		ECTS				
					Total	CM	CI	TD	TP				Epreuves de Contrôle Continu				CP	Contrôles Terminaux				Rattrapage		EC		UE			
													Rapport	Ecrit		TP		OR		Rapport	Ecrit		TP				OR	Type	Durée
													N	N	D	N		D	N	D	D	N	D				D	D	
CHOIX : 2 Ec au choix	273EMQSI	273EAAGM	UEO 31 Mathématiques 31	EC-31.1 Algèbre-Géométrie 3-1	38	38					A. PIETRUS					2h		2h			Ecrit	2h	4,0	9,0	4,0				
				EC-31.2 Analyse 3-1	30	30						2h		2h							Ecrit	2h	3,0		3,0				
				EC-31.3 Calcul scientifique 1	26	14		12						A. PIETRUS	L.BATTEUX		1	1h30				2h				2,0	2,0		
	273EMQOI	273EAANL	UEO 32 Mathématique 32	EC-32.1 Analyse 3-2	34	34						L.BATTEUX				2h		2h			Ecrit	2h	3,0	10,0	3,0				
				EC-32.2 Probabilités-Statistique 3 Mutualisés avec info	38	38						2h		2h							Ecrit	2h	4,0		4,0				
				EC-32.3 Algèbre 3-2	30	30						2h		2h							Ecrit	2h	3,0		3,0				
	273EMOII	273ECGB	UEP 33 Mathématiques orientées 3-1	EC-33.1 Compléments Algèbre-Géométrie 1	26	26						S. ANDOUZE-BERNARD			2	1h30						Ecrit	1h30	3,0	6,0	3,0			
				EC-33.2 Compléments Probabilités-Statistique 1	26	26							L. VALMY			1	1h30	1	1h30				Ecrit	1h30		3,0	3,0		
				EC-33.3 Mathématiques financières 1	26	26								J. VELIN			2	1h30					Ecrit	1h30		3,0	3,0		
				EC-33.4 Introduction à la fouille de données 1	26	26								E. STATTNER			2	1h30					Ecrit	1h30		3,0	3,0		
EC-33.5 Informatique 1: Algorithme et Programmation 3				26	12		14						E. BIABIANY	V. PAGE		1	1h30	1	1h30				Ecrit	1h30		3,0	3,0		
273EDTRI				273LVAQ	UET 34 Disciplines transversales	EC-34.1 Anglais	24		24					L. LIDDELOW					2	1h30							2,0	5,0	2,0
	EC-34.2 OIM	12					12					J. NAGAU				2	1h30				Ecrit	1h	2,0	2,0					
	BU Pratiques appliquées à la recherche universitaire	4				4							D. TASSIUS (BU)				2	30 mins					1,0	1,0					
Total					288																		30,0	30,0					

N Nombre TP Travaux pratiques OR Oral
 D Durée PT Projet tuteur CP Contrôle partiel
 C Coefficient

UFR SEN

Licence - Mention Mathématiques
 2ème ANNEE - SEMESTRE 4

Code Diplôme - 7XA3MAT (180)		Code Etape 27MAT2 (121)				Code Semestre- 274SMAGE0																										
Choix	Code UE Apogée	Code EC Apogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	1ERE SESSION								2EME SESSION			Coef	ECTS								
					Total	CM	CI	TD				TP	Epreuves de Contrôle Continu				CP	Contrôles Terminaux				Rattrapage			EC	UE						
													Rapport	Ecrit		TP		OR		Rapport	Ecrit	TP					OR	Type	Durée			
N	N	D	N	D	N	D	N	D	D	N	D	D	D	D	Type	Durée	EC	UE														
	27HEACA1	274EEMTH1	UEO 41 Mathématiques 41	EC-41.1 Algèbre-Géométrie 4	40	40				M. GAYDU	P. NUIRO	J. LARROUY (ATER)							2h				Ecrit	2h	4,5	9,0	4,5					
	27HEACB1	274EEMTH2		EC-41.2 Calcul différentiel 1 Mutualisé avec info	40	40					M. GAYDU	M. GAYDU								2h				Ecrit	2h		4,5	4,5				
	27HEAPU1	274EELYS1	UEO 42 Mathématiques 42	EC-42.1 Analyse 4	40	40				A. PIETRUS	A. PIETRUS								2h				Ecrit	2h	4,5	9,0	4,5					
	27HEAPQ1	274EEROU1		EC-42.2 Probabilités-Statistique 4 Mutualisé avec info	40	40					A. PIETRUS	M. TROUPE	C. FRAGNEAU							2h				Ecrit	2h		4,5	4,5				
UEP AU CHOIX : 2 sur 5	274XCPMI	274EGAB1	UEP 43 Mathématiques orientées 4-1	EC-43.1 Compléments Algèbre- Géométrie 2	24	24				L. VALMY	S. ANDOUZE- BERNARD			2	1h30									Ecrit	1h30	3,0	6,0	3,0				
		274EPPS1		EC-43.2 Compléments Probabilités-Statistique 2	24	24					L. VALMY				1	1h30	1	1h30								Ecrit		1h30	3,0	3,0		
		274EMTH1		EC-43.3 Mathématiques financières 2	24	24						J. VELIN				2	1h30											Ecrit	1h30	3,0	3,0	
		274EFOO1		EC-43.4 Introduction à la feuille de données 2	24	10	14					R. EUGENIE (ATER)				2	1h30												Ecrit	1h30	3,0	3,0
		274EGRA1		EC-43.5 Informatique 2 : Programmation fonctionnelle	24	10	14					E. BIABIANY				1	1h30	1	1h30											Ecrit	1h30	3,0
274EFMH1	274EISG1	UET 44 Disciplines transversales	EC-41.1 Anglais	24		24			M. GAYDU	L. LIDDELOW				2	1h30												Ecrit		2,0	2,0		
	274EPIK1		EC-44.2 Olim	12		12				M. GAYDU				1	1h30	1	1h30											Ecrit	1h30	1,0	1,0	
	274EVL1		EC-44.3 Techniques de sondages et réalisation d'enquêtes	14		14				Vacataire				1				1	30mi ns									Ecrit	1h30	1,0	1,0	
	274ECLB1		EC-44.4 EC Libre	16		16				Voir liste																				2,0	2,0	
		UE45 Stage non obligatoire	EC45.1 Stage non obligatoire OS4																													
Total					274																										30,0	30,0

N Nombre TP Travaux pratiques OR Oral
 D Durée PT Projet tutoré CP Contrôle partiel
 C Coefficient

Année universitaire 2024/2025
UFR des Sciences Exactes et Naturelles
Responsable: L. VALMY

Licence - Mention Mathématiques
3eme ANNEE - SEMESTRE 5

Code Diplôme - 7XA3MAT (121)		Code Etape -27MAT3 121		Code Semestre-275SMQE0		1ERE SESSION												2EME SESSION				Coef	ECTS									
Choix	Code UF Apogée	Code EC Apogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire					Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	Epreuves de Contrôle Continu				CP	Contrôles Terminaux						Rattrapage								
					Total	CM	CJ	TD	TP				Rapport		Ecrit			TP		OR				Rapport	Ecrit	TP	OR	Type	Durée			
													N	D	N	D	N	D	N	D	N									D	N	D
	275EMQ51	275EAGM1	UEO 51 Mathématiques 51	EC-51.1 Algèbre-Géométrie 5	38	18		20		A. PIETRUS	A. PIETRUS											2h	2h			4,0	4,0					
				EC-51.2 Probabilités-Statistique 5	32	16		16																	2h	2h			4,0	4,0		
	275EMUQ1	275EDFF1	UEO 52 Mathématiques 52	EC-52.1 Calcul différentiel 2	38	18		20		M. GAYDU	M. GAYDU	C. FRAGNEAU										2h	2h			3,0	3,0					
				EC-52.2 Calcul scientifique 2	30	8		10	12																2h	2h			3,0	3,0		
				EC-52.3 Analyse 5	36	16		20																	2h	2h			3,0	3,0		
UEP AU CHOIX : 2 sur 5	275EMOI1	275EGGB1	UEP 53 Mathématiques orientées 5-1	EC-53.1 Compléments Algèbre-Géométrie 3	28	12		16		J. VELIN	J. VELIN			2	1h30													3,5	3,5			
				EC-53.2 Compléments Probabilités-Statistique 3	28	12		8	8																					3,5	3,5	
				EC-53.3 Mathématiques financières 3	28	12		16																							3,5	3,5
				EC-53.4 Analyse complexe 1	28	12		16																							3,5	3,5
				EC-53.5 Informatique 3: Mathématiques et Programmation	28	12		16																							3,5	3,5
275EDTR1	275EPX1	275ELVE2	UET 54 Disciplines transversales	EC-54.1 Anglais - Certification	24			24		E.LEBORGNE	E.LEBORGNE			1	1h30													2,0	2,0			
				EC-54.2 OIM	12			12																						1,0	1,0	
				EC-54.3 Construction du projet personnel et professionnel	12			12																							1,0	1,0
				EC-54.4 EC Libre	16			16																						2,0	2,0	
Total					294																								30,0	30,0		

N Nombre TP Travaux pratiques OR Oral
D Durée PT Projet tutoré CP Contrôle partiel
C Coefficient



Année universitaire 2024/2025
Responsable: L. VALMY

UFR SEN

Licence - Mention Mathématiques
3ème ANNEE - SEMESTRE 6

Choix		Code UE Apogée	Code EC Apogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire					Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	1ERE SESSION								2EME SESSION			Coef	ECTS													
						Total	CM	CI	TD	TP				Epreuves de Contrôle Continu				CP	Contrôles Terminaux				Rattrapage				EC	UE											
N	D	C	N	D	C	N	D	C	N	D	C	N	D	C	D	N	D	C	D	Type	Durée	EC	UE																
																								Rapport	Ecrit		TP	OR	Rapport	Ecrit		TP	OR						
	27BEACA1	27BEFL1	27BEMAI1	UEO 61 Mathématiques	EC-61.1 Algèbre-Géométrie 6	36	16		20			G. MOPHOU	M. TROUPE																				4,0	4,0					
					EC-61.2 Calcul différentiel 3	30	14		16							M. GAYDU																			4,0	4,0			
	27BEANP1	27BEEL1	27BEMAI1	UEO 62 Mathématiques	EC-62.1 Analyse 6	40	18		22			M. GAYDU	J. VELIN																				4,0	4,0					
					EC-62.2 Probabilités-Statistique 6	34	16		18							J. VAILLANT																				4,0	4,0		
		27BEAGB1	27BES11	UEP 63 Mathématiques orientées 3-2	EC-63.1 Compléments Algèbre-Géométrie 4	34	16		18			M. TROUPE	C. FRAGNEAU		2	1h30																		4,0	4,0				
					EC-63.2 Compléments Probabilités-Statistique 4	34	12		12	10							M. TROUPE		2	1h30	1	1h30															4,0	4,0	
					EC-63.3 Mathématiques financières 4	34	16		18								J. VELIN		2	1h30																		4,0	4,0
					EC-63.4 Analyse complexe 2	34	16		18								G. MOPHOU		2	1h30																		4,0	4,0
					EC-63.5 Informatique 4 : Introduction à l'intelligence artificielle	34	16		18								E. BIABIANI		1	1h30	1	1h30																	4,0
	27BEAPC1	27BEPUB1	27BESG1	UET 64 Disciplines transversales	EC-64.1 Anglais scientifique	24			24			M. TROUPE	E. LEBORGNE		1	1h30										CC-2ème chance pendant le semestre		1h30				2,0		2,0					
					BU Pratiques appliquées à la recherche disciplinaire	4			4								D. TASSIUS (BU)		2	30mins																1,0	1,0		
					EC-64.2 Construction du projet personnel et professionnel	12			12								M.L GUSTAVE DIT DUFLO		2	1h30																		1,0	1,0
					EC-64.3 Stage					Janvier-Février							M. TROUPE	S. ANDOUZE-BERNARD	1																			2,0	2,0
				UE65 Stage non obligatoire	EC65.1 Stage non obligatoire OS6																																		
Total						248																												30,0	30,0				

N Nombre
D Durée
C Coefficient

TP Travaux pratiques
PT Projet tutoré

OR Oral
CP Contrôle partiel

Domaine Sciences, Technologies, Santé

Portail Sciences Exactes

**Licence d'Informatique
Parcours Informatique et MIAGE**

MODALITES PARTICULIERES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MPCCC) ANNEXE AU MGCCC.

LICENCE et MASTER

1. Affichage.

Les documents suivants, seront portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage, au plus tard un mois après le début des enseignements :

- Les tableaux récapitulatifs de chaque formation spécifiant pour chaque UE/EC le mode de contrôle des connaissances, le coefficient et la valeur en crédits (ECTS).
- Les modalités de validations et de comptabilisation des épreuves spécifiques : projets.
- Le MGCCC et le MPCCC de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles
- Le règlement général des examens de l'Université des Antilles

2. Assiduité

L'étudiant a des obligations d'assiduité de présence aux CI, TD, TP et examens.

3. Formations évaluées intégralement par du contrôle continu (CC)

La fin des enseignements des semestres impairs et/ou pairs pourra être décalée jusqu'à la veille du premier jour des épreuves de CT de la session 1 (utilisation de la période dite de révision).

4. Régime spécial étudiant (RSE)

- Les demandes de RSE se font par semestre ; les dates butoirs de demande sont le 30 septembre (semestres impairs) et le 30 janvier (semestres pairs).

- Les étudiants relevant du RSE ne sont pas dispensés des séances de Travaux Pratiques, y compris Sorties de Terrain, ils seront informés de la programmation de ces séances.

5. Etudiants étrangers

Les étudiants étrangers sont soumis au régime commun de contrôle des connaissances.

6. Etudiants Ajournés Autorisés à Continuer (AJAC)

Les étudiants AJAC (**inscrits en année N supérieure** et ayant des dettes à l'année N-1) peuvent être dispensés des examens partiels des années antérieures. Ils devront en faire la demande par mail à la scolarité de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles scolarite.sen@univ-antilles.fr et à l'enseignant responsable de l'EC, au plus tard 15 jours avant le début des partiels.

7. Contrôle des connaissances

- Pour les EC évalués en CC et Contrôle Terminal (CT), la proportion du CC est de 1/3 : Coefficient 1 pour la note de CC (moyenne des épreuves constitutives du CC) et coefficient 2 pour le contrôle terminal.

- Pour un EC non validé en session 1 et dont l'évaluation comporte un oral, si cette note est $\geq 10/20$, elle peut être conservée pour la deuxième session du semestre en cours, exclusivement.

- Absence à un Contrôle Partiel (CP)

Une absence justifiée donne lieu à une dispense.

L'étudiant doit transmettre son justificatif à l'accueil de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles dans un délai maximum de 15 jours après l'absence à l'épreuve.

En l'absence d'une telle démarche dans le délai imparti, une absence même justifiée correspondra à la note de 0/20.

8. Contrôle des connaissances en Contrôle Continu (CC)

- Une absence justifiée (ABJ) ou appréciée comme cas de force majeure par le président de jury de diplôme, en concertation avec le responsable de la mention, peut donner lieu à un contrôle de remplacement ou à une dispense à la discrétion de l'enseignant responsable de l'élément constitutif de l'unité de l'enseignement concerné.

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un contrôle de remplacement doit en faire la demande auprès de l'enseignant responsable de l'EC dans un délai maximum de 15 jours après l'absence à l'épreuve.

En l'absence de démarches dans le délai imparti, une absence même justifiée correspondra à 0/20.

Pour les EC évalués uniquement en CC :

- Le nombre d'évaluations est au moins 2 quel que soit le volume horaire de l'enseignement.
- Les étudiants qui relèvent du RSE sont convoqués aux différentes épreuves de contrôle continu de ces EC par le responsable de l'EC au plus tard 7 jours avant l'épreuve.

9. Notes de Travaux Pratiques (TP)

En cas d'ajournement au semestre, les notes de Travaux Pratiques, supérieures ou égales à 10/20 seront automatiquement conservées à la demande de l'étudiant d'une année sur l'autre. L'étudiant qui souhaite repasser l'épreuve, doit en faire la demande par mail à l'enseignant responsable de l'EC. Dans ce cas, la nouvelle note se substituera à l'ancienne.

10. Master 2^{ème} année,

- les semestres MS9 et MS10 sont chacun validés par une session unique (PAS de rattrapage).
- il n'y a pas de compensation entre les semestres MS9 et MS10.

Licence STS - TRONC COMMUN
 1ère ANNEE - SEMESTRE 1 (INFORMATIQUE/MATHEMATIQUES/PHYSIQUE, CHIMIE/SCIENCES de L'INGENIEUR)

Code Diplôme - 7XA3INF (180)		Code Parcours		Code Semestre-...271SPIM0.....		1ERE SESSION																Coef		ECTS								
Choix	Code UE Apogée	Code EC Apogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	Epreuves de Contrôle Continu								Contrôles Terminaux					EC	UE						
					Total	CM	TD	TP				Rapport		Ecrit		TP		OR		CC 2nde Chance	Rapport		Ecrit				TP		OR			
												D	N	D	N	D	N	D	N		D	N	D				N	D	N	D	N	D
U	271ESC11	271EMIS1	UE 10 SCIENCES EXACTES	EC - 10.0 Mise à niveau scientifique	32	32				C.JOSEPH																3,0	3,0					
		271ECSA1		EC-10.1 Chimie des Sciences Exactes	34	34					C. POTIRON	M.-A. ARSENE, J. LEVALOIS; F. GOUDOU																	5,0	5,0		
		271EDS1		EC-10.2 Informatique des Sciences Exactes	34	34					E. BIABIANY	ATER																		5,0	5,0	
		271EPHY1		EC - 10.3 Physique des Sciences Exactes	40	40					P. SELITTO	C. DIXIT; T. FEUILLARD; S. JACOBY-KOALY; M. VAITILINGOM																		5,0	5,0	
		271EMSE		EC- 10.4 Mathématiques des Sciences Exactes	40	40					L. BATTEUX																			5,0	5,0	
	271XCUS1	1 EC au Choix	271ECBM1	UEO 11 CULTURE SCIENTIFIQUE	EC-11.1 Consolidation des bases en mathématiques	26	26				L. VALMY																		2,0	2,0		
			271ECIQ1		EC-11.2 La chimie au quotidien	26	26				V. JEANNE-ROSE																			2,0	2,0	
			271EPHA1		EC-11.3 La physique et ses applications	26	20	6			S. JACOBY-KOALY	M. VAITILINGOM																			2,0	2,0
			271EMAT1		EC-11.4 Matériaux et Energie	26	26				R. CALIF																				2,0	2,0
			271EOPH1		EC-11.5 Informatique: applications usuelles	26	12	14			J. NAGAU																				2,0	2,0
			271EDMT1		EC-11.6 Découvrir le métier d'enseignant	26	26				C. POTIRON	M. TERRO																			2,0	2,0
	271EDTR1		271TANG1	UET 12 Disciplines transversales	EC-12.1 L.V.E. Anglais	24	24				F.FLESSEL	L. LIDDELOW; E. LEBORGNE; vacataires					2	1h30											2,0	2,0		
			271ETNU1		EC-12.2 Methodologie du travail universitaire, construction du projet personnel et professionnel	12	12				C. POTIRON																			1,0	1,0	
			271EBUP1		EC PASS BU Pratiques appliqués au travail universitaire	4	4				E. FALCO (BU)																				1,0	1,0
			271EPX1		EC- PIX 1	12					W. SEGRETIER																			1,0	1,0	
Total					258																							30,0	30,0			

N Nombre
 D Durée
 C Coefficient
 OR Oral
 CP Contrôle partiel

Année universitaire 2024/2025
 UFR des Sciences Exactes et Naturelles
 Responsable: W. SEGRETIER

Licence - Mention Informatique scientifique
 1ere ANNEE – SEMESTRE 2

Code Diplôme - 7XA3INF (180)		Code Etape - 27INF1 (181),(182)		Code Parcours		Code Semestre- 272SINF2		1ERE SESSION												2EME SESSION		Coef	ECTS							
Choix UE Apogée	Code UE Apogée	Code EC Apogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	LIBELLE - EC	Volume horaire					Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	Epreuves de Contrôle Continu				Contrôles Terminaux						Rattrapage						
						Total	CI	CM	TD	TP				Rapport	Ecrit		TP	OR	Rapport	Ecrit	TP			OR	Type	Durée				
															D	N											D	N	D	N
272EQMT1	272ERTM1		UEO21 Informatique 2	EC-21.1	Algorithme et programmation 2 Mutualisé Math	36	16			20	J. Nagau	J. Nagau	Celine Rémi, Emmanuel Biabiany, V. Pagé, ATER		2	1h	1								Ecrit	1h	3,5	10,5	3,5	
	272EDSB1			EC-21.2	Bases de données Mutualisé Math	36	16			20	J. Nagau	S. Régis	Didier Henry, ATER, MCF		2	1h	1									Ecrit	1h		3,5	3,5
	272EGAH1			EC-21.3	Système Bash et Git	22		4		18		W. Segretier	ATER			2	1h	1								Ecrit	1h		3,5	3,5
272ESM51	272EMR1		UEO22 Mathématiques 2	EC-22	EC-22.1	Algèbre et géométrie 2 Mutualisé Math	30	30			P. Poulet	P. Poulet	Claire Joseph, Séverine Andouze, ATER		2	1h30									Ecrit	1h30	3,5	10,5	3,5	
	272DUL1				EC-22.2	Analyse 2 Mutualisé Math	30	30					A. Pietrus	Séverine Andouze, Vacataire		2	1h30									Ecrit	1h30		3,5	3,5
	272SSQT1				EC-22.3	Probabilités statistiques Mutualisé Math	30	30					C. Fragneau			2	1h30									Ecrit	1h30		3,5	3,5
UEP AU CHOIX : 2 sur 3 272ETQS1	272FCM1		UEP24 Informatique 3	EC-24.1	Renforcement Mathématiques	24	24			W. Segretier	Claire Joseph	ATER		2	1h30									Ecrit	1h30	2,0	4,0	2,0		
	272EMMR1			EC-24.3	Initiation programmation web	24	16		8			J. Nagau			1	1h									TP	1h		2,0	2,0	
	272EQM1			EC-24.2	Approfondissement Informatique	24	24					W. Segretier	Vincent Pagé, ATER		1	1h									TP	1h		2,0	2,0	
			UE 26 STAGE NON OBLIGATOIRE	EC-26.1	Stage non obligatoire OS2	0																								
272EILF1	272EGH1		UET25 Disciplines Transversales	EC-25.1	Langue vivante Etrangère - Anglais	24	24			W. Segretier	T. Geoffroy			2	1h30									Ecrit	1h30	2,0	5,0	2,0		
	272EIK1			EC-25.2	Formation Pix	16	16					W. Segretier			2	1h30								Ecrit	1h	1,0		1,0		
	272EPI1			EC-25.3	Méthodologie du Travail Universitaire, Construction du projet personnel et professionnel	18	18					M-L. Gustave dit Duffo			1	1h								Ecrit	1h	2,0		2,0		
Total						266																			30,0	#REF!				

N Nombre TP Travaux pratiques
 D Durée PT Projet tutoré
 C Coefficient OR Oral
 CP Contrôle partiel

Licence - Mention Informatique
 2ème ANNEE - SEMESTRE 3

Code Diplôme - 7XA3INF 180.....		Code Etape - ...27INF2 181.....		Code ParcoursINFO.....		Code Semestre-...273SINF1.....		1ERE SESSION											2EME SESSION				ECTS							
Choix	Code UE Apogée	Code EC Apogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	Epreuves de Contrôle Continu				CP	Contrôles Terminaux				Rattrapage		Coef						
						Total	CI	CM	TD				TP	Rapport	Ecrit			TP		OR		Rapport		Ecrit	TP	OR	Type	Durée	EC	UE
															D	N		D	N	D	N									
273EIMU1	273EAGRO	73E GT11	UEO31 Informatique 4	EC-31.1	Algorithme et Programmation 3	58	18	20	20	E. Biabiany	E. Biabiany	W.Segretier, E. Biabiany, Didier Henry		1	1h	1	1h								Ecrit	1h	5,0	10,0	5,0	
				EC-31.2	Architecture des Ordinateurs	40	14	14	12		W. Segretier	ATER		1	1h	1	1h									Ecrit	1h		5,0	5,0
273ETQEI	273E MGR1	273E GT11	UEO32 Informatique 5	EC-32	EC-32.1 Programmation Web 1 : WEB HTML CSS	30	10	10	10	J. Nagau	J. Nagau	Emmanuel Biabiany		1	1h	1	1h								Ecrit	1h	4,0	8,0	4,0	
					EC-32.2 Modélisation données et Normalisation	38	10	14	14		S. Régis	Erick Statterner		1	1h	1										Ecrit	1h		4,0	4,0
273EINTU1	Parcours Informatique	273E ST1	UEP33 Informatique	EC-33.1	Probabilités statistiques 3 mutualisé Maths	38	38			W. Segretier	L. Valmy	S. Andouze-Bernard		1	1h30	1	1h30				2h				Ecrit	2h	3,5	7,0	3,5	
				EC-33.2	Introduction aux systèmes D'exploitation	28	8	10	10		W. Segretier	D.Henry		1	1h30	1	1h									Ecrit	1h		3,5	3,5
273EAGEI	Parcours MIAGE	273E PPI1	UEP35 MIAGE	EC-35.1	Intro à l'organisation et à la Gestion	30	15	15		G. Rinaldo	G. Rinaldo			1	1h		1h								Ecrit	1h	3,5	7,0	3,5	
				EC-35.2	Approche S.I	30	10	10	10		G. Rinaldo			1	1h	1	1h									Ecrit	1h		3,5	3,5
273ELUEI	273E PK1	273E PUB1	UET34	EC-34.1	Langue vivante Etrangère - Anglais	24			24	M. Gaydu	E. Leborgne			2	1h30							2h				Ecrit	2h	3,0	5,0	3,0
				EC-34.2	Outils Informatiques et Multimédia	12			12		M. Gaydu				1	1h										Ecrit	1h	1,5		1,5
				EC-34.3	BU Pratiques appliquées à la recherche universitaire	4			4		Falco (BU)				1	1h											Ecrit	1h		0,5
Total (Info)						272	278																					###	30,0	

N Nombre
 D Durée
 C Coefficient
 TP Total (MIAGE)
 Travaux pratiques
 PT Projet tutoré
 OR Oral
 CP Contrôle partiel

Code Diplôme - 7XA3INF (180) Code Etape - 27INF2 (181) Info, 27INF2 (182) MIAGE Code Parcours Code Semestre- MIAGE 274SMA0, INFO 274SINF0

Choix	Code UE Appogée	Code EC Appogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	1ERE SESSION										2EME SESSION		Coef		ECTS						
						Total	CM	TD	TP				Epreuves de Contrôle Continu				CP	Contrôles Terminaux				Rattrapage		EC	UE								
													Rapport		Ecrit			TP		OR		Rapport	Ecrit			TP		OR	Type	Durée			
													D	N	D	N		D	N	D	N										D	N	D
	274ETU1	274G011	UEO41 Informatique 6	EC-41.1	Programmation Orientée Objet	49	15	16	18	E. Stattner	E. Stattner	E. Grandchamp		1	1h	1	1h									ECrit	1h	5,0	8,5	5,0			
	274RWAT1	274G011		EC-41.2	Programmation Web 2 : JS + DOM	30	10	10	10		J. Nagau	E. Biabiany			1	1h	1	1h									ECrit	1h		3,5	3,5		
	274EFAQ1	274EDU1	UEO42 Informatique 7	EC-42	EC-42.1	Conduite de projet	30	10	10	10	G Rinaldo	G. Rinaldo			1	1h	1	1h									ECrit	1h	3,5	8,5	3,5		
	274EDU1	274EDU1			EC-42.2	Modélisation SI	30	10	10	10			W. Segretier	ATER			1	1h	1	1h									ECrit		1h	5,0	5,0
	Parcours Informatique 274EINNI	274EPR1	UEP43 Informatique	EC-43.1	Calcul différentiel 1 (mutualisé LS4 Math)	40		40		M. Gaydu	M. Gaydu									2h						ECrit	2h	3,5	7,0	3,5			
		274EPR1		EC-43.2	Probabilité Statistique 4 (mutualisé LS4 Math)	40		40				C. Fagneau				1	1h	1	1h			2h						ECrit		2h	3,5	3,5	
	Parcours MIAGE 274EIMJ1	274EMBL1	UEP45 MIAGE	EC-45.1	Introduction Comptabilité et Management	30	15	15		G. Rinaldo	G. Rinaldo			1	1h												ECrit	1h	3,5	7,0	3,5		
		274ESTP1		EC-45.2	Concepts de Gestion et Jeu D'Entreprise	30	10	10	10			G. Rinaldo				1	1h												ECrit		1h	3,5	3,5
			UE 46 STAGE NON OBLIGATOIRE	EC-46.1	Stage non obligatoire OS4																												
	274ELOE1	274BSG1	UET44 Disciplines transversales	EC-44.1	Langue vivante Etrangère - Anglais	24		24		E. Stattner	E. Leborgne			2	1h30													ECrit	1h30	2,0	6,0	2,0	
		274ETQ1		EC-44.2	Outils Informatique et Multimédia	12		12				E. Stattner	J. Nagau					1	1h										ECrit	1h		2,0	2,0
		274ECLB1		EC-44.3	EC Libre	24		24								2	1h30													ECrit			2,0
Total						279																								30,0	30,0		

N Nombre TP Travaux pratiques OR Oral
D Durée PT Projet tutoré CP Contrôle partiel
C Coefficient

Année universitaire 2024/2025
Responsable: W. SEGRETIER

UFR SEN

Licence - Mention Informatique

3ème ANNEE - SEMESTRE 5

Code Diplôme - 7XA3INF 181.....INFO
Code Etape - 27INF3 181.....MIAGE
Code Diplôme - 7XA3INF 182.....MIAGE
Code Etape - 27INF3 182.....MIAGE
Code Semestre- 275SINF3 INFO.....MIAGE
Code Semestre- 275SINF0 MIAGE.....MIAGE

Choix	Code UE Apogée	Code EC Apogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	1ERE SESSION										2EME SESSION				ECTS		
						Epreuves de Contrôle Continu								CP	Contrôles Terminaux				Rattrapage		Coef								
						Rapport		Ecrit					TP		OR		Rapport	Ecrit	TP	OR	Type	Durée	EC	UE					
						D	N	D	N				D		N	D	N	D	N	D	D	D	D	D	D				
275EBF1	275EBF1	275EDOS	UEO51 Informatique 8	EC-51.1	Base de données Avancées	49	13	18	18	E. Stattner	E. Stattner			1	1h							ECrit	1h	4,0	4,0				
				EC-51.2	Ingénierie Logicielle	34	10		24			E. Stattner													ECrit	1h	3,5	3,5	
275ERTH1	275ERAU	275ELLE1	UE52 Informatique 9	EC-52	EC-52.1 Réseaux	30	8	10	12	W. Segretier	W. Segretier			1	1h								ECrit	1h	3,5	3,5			
					EC-52.2 Théorie des arbres	40	12	14	14		J.-L. Henry														ECrit	1h	4,0	4,0	
275EALS1	275ECLB1	275ETS	UEP53 Informatique	EC-53.1	Analyse et Traitement D'Images	28	8	10	10	J.-L. Henry	J.-L. Henry					1	1h						ECrit	1h	3,0	3,0			
				EC-53.2	EC Libre	24		24																					
				EC-53.3	Systèmes Embarqués	28	8	10	10		G. Rinaldo														ECrit	1h	4,0	4,0	
275EHC1	275EPOQ	275EHC1	UEP55 MIAGE	EC-55.1	Harmonisation en Informatique	60	20	20	20	G. Rinaldo	W. Segretier			1	1h									ECrit	1h	3,0	3,0		
				EC-55.2	Harmonisation en Gestion	30	10	10	10		G. Rinaldo														ECrit	1h	2,0	2,0	
				EC-55.3	Harmonisation en Maths	30	10	10	10		M. Gaydu															ECrit	1h	2,0	2,0
				EC-55.4	Comptabilité et Management 2	30	10	10	10		P. Marveau															ECrit	1h	2,0	2,0
275ELOW1	275ELNG	275EGMA	UET54 Disciplines transversales	EC-54.1	Anglais – Certification	24		24		M. Gaydu	E.LEBORGNE			1	1h30									CC 2ème Chance durant le semestre	1h30	3,0	3,0		
				EC-54.2	Outils Informatique et Multimédia	12		12			M. Gaydu														ECrit	1h	3,0	3,0	
Total (info)						269																		30,0					

N Nombre
D Ducs
C Coefficient

Total (MIAGE)
TP Travaux pratiques
PT Projet tutoré

339
OR Oral
CP Contrôle partiel

Licence - Mention Informatique scientifique
 3ème ANNEE – SEMESTRE 6

Code Diplôme - 7XA3INF (180) Code Etape - Info 27INF3 (181) MIAGE 27INF3 (182) Code Parcours Code Semestre-Info: 276SINF0, MIAGE: 276SINF1

Choix	Code UE Appogée	Code EC Appogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	1ERE SESSION																2EME SESSION		EC1S
						Total	CM	TD	TP				Epreuves de Contrôle Continu								CP	Contrôles Terminaux				Rattrapage		Coef	UE		
													Rapport		Ecrit		TP		OR			Rapport	Ecrit	TP	OR	Type	Durée				
						D	N	D	N				D	N	D	N	D	N	D	N	D	D	D	D	N	D	D	D	EC	UE	
276EIPR1	276EIPR1	276EIPR1	UE061 Informatique	EC-61.1	Informatique Parallèle et Distribuée	36	12	12	12	W. Segretier	E. Stattner	ATER		1	1h	1	1h												3,0		
				EC-61.2	Programmation Linéaire	38	14	12	12		J. Velin / M. Gaydu	ATER		1	1h	1	1h													3,0	
276EPPK1	276EPPK1	276EPPK1	UE062 Informatique	EC-62	EC-62.1	Programmation Mobile	34	12		22	E. Stattner	E. Stattner	J. Nagau				1	1h										3,5			
					EC-62.2	Programmation back end	34	8	12	14		J. Nagau	E. Biabiany				1	1h												3,5	
CHOIX PARCOURS	276ETAT1	Parcours Informatique	UEP63 Informatique	EC-63.1	Théorie des Graphes	30	10	10	10	V. Pagé	J.-L. Henry						1	2h						2h			4,0				
				EC-63.2	Algèbre et Géométrie 4	28	14		14		P. Nuro				1	1h												4,0			
				EC-63.3	Intelligence Artificielle	32	10	10	12		V. Pagé				1	1h	1	1h											4,0		
				276EIPC1	Parcours MIAGE	UEP65 MIAGE	EC-65.1	Introduction au Droit	28	12		16	E. Stattner	P. Marveau						1	1h										4,0
							EC-65.2	Projet de Développement Mobile	50			10		40	E. Stattner					1	1h									4,0	
EC-65.3	Conduite de projets	30	10				10	10	G. Rinaldo					1	1h												4,0				
			UE 66 STAGE NON OBLIGATOIRE	EC-66.1	Stage non obligatoire OS6																										
276ESPA1	276ESPA1	276ESPA1	UET64 Disciplines transversales	EC-64.1	Expression et Communication	20	20			W. Segretier	C. Parize-Suffrin				1	1h												1,0			
				EC-64.2	Stage	0					W. Segretier				1													2,0			
				EC-64.3	BU Pratiques appliquées à la recherche disciplinaire	4		4			E. Falco (BU)							1h										0,5			
				EC-64.4	Anglais scientifique	24		24			F. Flessel				1	1h30			1	1h									1,5		
Total (Info)						280																						###		30,0	

Total (MIAGE) 298
 N Nombre TP Travaux pratiques OR Oral
 D Durée PT Projet tutoré CP Contrôle partiel
 C Coefficient

Domaine Sciences, Technologies, Santé

Portail Sciences Exactes

Licence de Physique, Chimie & Applications

MODALITES PARTICULIERES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MPCCC) ANNEXE AU MGCCC.

LICENCE et MASTER

1. Affichage.

Les documents suivants, seront portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage, au plus tard un mois après le début des enseignements :

- Les tableaux récapitulatifs de chaque formation spécifiant pour chaque UE/EC le mode de contrôle des connaissances, le coefficient et la valeur en crédits (ECTS).
- Les modalités de validations et de comptabilisation des épreuves spécifiques : projets.
- Le MGCCC et le MPCCC de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles
- Le règlement général des examens de l'Université des Antilles

2. Assiduité

L'étudiant a des obligations d'assiduité de présence aux CI, TD, TP et examens.

3. Formations évaluées intégralement par du contrôle continu (CC)

La fin des enseignements des semestres impairs et/ou pairs pourra être décalée jusqu'à la veille du premier jour des épreuves de CT de la session 1 (utilisation de la période dite de révision).

4. Régime spécial étudiant (RSE)

- Les demandes de RSE se font par semestre ; les dates butoirs de demande sont le 30 septembre (semestres impairs) et le 30 janvier (semestres pairs).

- Les étudiants relevant du RSE ne sont pas dispensés des séances de Travaux Pratiques, y compris Sorties de Terrain, ils seront informés de la programmation de ces séances.

5. Etudiants étrangers

Les étudiants étrangers sont soumis au régime commun de contrôle des connaissances.

6. Etudiants Ajournés Autorisés à Continuer (AJAC)

Les étudiants AJAC (**inscrits en année N supérieure** et ayant des dettes à l'année N-1) peuvent être dispensés des examens partiels des années antérieures. Ils devront en faire la demande par mail à la scolarité de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles scolarite.sen@univ-antilles.fr et à l'enseignant responsable de l'EC, au plus tard 15 jours avant le début des partiels.

7. Contrôle des connaissances

- Pour les EC évalués en CC et Contrôle Terminal (CT), la proportion du CC est de 1/3 : Coefficient 1 pour la note de CC (moyenne des épreuves constitutives du CC) et coefficient 2 pour le contrôle terminal.

- Pour un EC non validé en session 1 et dont l'évaluation comporte un oral, si cette note est $\geq 10/20$, elle peut être conservée pour la deuxième session du semestre en cours, exclusivement.

- Absence à un Contrôle Partiel (CP)

Une absence justifiée donne lieu à une dispense.

L'étudiant doit transmettre son justificatif à l'accueil de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles dans un délai maximum de 15 jours après l'absence à l'épreuve.

En l'absence d'une telle démarche dans le délai imparti, une absence même justifiée correspondra à la note de 0/20.

8. Contrôle des connaissances en Contrôle Continu (CC)

- Une absence justifiée (ABJ) ou appréciée comme cas de force majeure par le président de jury de diplôme, en concertation avec le responsable de la mention, peut donner lieu à un contrôle de remplacement ou à une dispense à la discrétion de l'enseignant responsable de l'élément constitutif de l'unité de l'enseignement concerné.

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un contrôle de remplacement doit en faire la demande auprès de l'enseignant responsable de l'EC dans un délai maximum de 15 jours après l'absence à l'épreuve.

En l'absence de démarches dans le délai imparti, une absence même justifiée correspondra à 0/20.

Pour les EC évalués uniquement en CC :

- Le nombre d'évaluations est au moins 2 quel que soit le volume horaire de l'enseignement.
- Les étudiants qui relèvent du RSE sont convoqués aux différentes épreuves de contrôle continu de ces EC par le responsable de l'EC au plus tard 7 jours avant l'épreuve.

9. Notes de Travaux Pratiques (TP)

En cas d'ajournement au semestre, les notes de Travaux Pratiques, supérieures ou égales à 10/20 seront automatiquement conservées à la demande de l'étudiant d'une année sur l'autre. L'étudiant qui souhaite repasser l'épreuve, doit en faire la demande par mail à l'enseignant responsable de l'EC. Dans ce cas, la nouvelle note se substituera à l'ancienne.

10. Master 2^{ème} année,

- les semestres MS9 et MS10 sont chacun validés par une session unique (PAS de rattrapage).
- il n'y a pas de compensation entre les semestres MS9 et MS10.

Licence STS - TRONC COMMUN
 1ère ANNEE - SEMESTRE 1 (INFORMATIQUE/MATHEMATIQUES/PHYSIQUE, CHIMIE/SCIENCES de l'INGENIEUR)

Code Diplôme - 7XA3INF (180)		Code Parcours		Code Semestre-...271SPIM0.....		1ERE SESSION														Coef		ECTS																					
Choix	Code UE Apogée	Code EC Apogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	Epreuves de Contrôle Continu								Contrôles Terminaux				EC	UE																		
					Total	CM	TD	TP				Rapport		Écrit		TP		OR		D	N		D			D																	
												D	N	D	N	D	N	D	N								D	D															
W	271ESC11	271EMIS1	UE 10 SCIENCES EXACTES	EC - 10.0 Mise à niveau scientifique	32	32				C.JOSEPH																	3,0	3,0															
		271ECSA1		EC-10.1 Chimie des Sciences Exactes	34	34						C. POTIRON	M.-A. ARSENE, J. LEVALOIS; F. GOUDOU																				5,0	5,0									
		271EDS1		EC-10.2 Informatique des Sciences Exactes	34	34						E. BIABIANY	ATER																						5,0	5,0							
		271EPHY1		EC - 10.3 Physique des Sciences Exactes	40	40						P. SELITTO	C. DIXIT; T. FEUILLARD; S. JACOBY-KOALY; M. VAITILINGOM																							5,0	5,0						
		271EMSE		EC- 10.4 Mathématiques des Sciences Exactes	40	40						L. BATTEUX																									5,0	5,0					
	271XCUS1	1 EC au Choix	271ECBM1	UEO 11 CULTURE SCIENTIFIQUE	EC-11.1 Consolidation des bases en mathématiques	26	26				L. VALMY																										2,0	2,0					
			271ECIQ1		EC-11.2 La chimie au quotidien	26	26					V. JEANNE-ROSE																											2,0	2,0			
			271EPHA1		EC-11.3 La physique et ses applications	26	20	6					S. JACOBY-KOALY	M. VAITILINGOM																											2,0	2,0	
			271EMAT1		EC-11.4 Matériaux et Energie	26	26						R. CALIF																												2,0	2,0	
			271EOP1		EC-11.5 Informatique: applications usuelles	26	12	14					J. NAGAU																													2,0	2,0
			271EDMT1		EC-11.6 Découvrir le métier d'enseignant	26	26						C. POTIRON	M. TERRO																												2,0	2,0
	271EDTR1	Disciplines transversales	271TANG1	UET 12	EC-12.1 L.V.E. Anglais	24	24				F.FLESSEL	L. LIDDELOW; E. LEBORGNE; vacataires						2	1h30																				2,0	2,0			
			271ETNU1		EC-12.2 Methodologie du travail universitaire, construction du projet personnel et professionnel	12	12					C. POTIRON																													1,0	1,0	
			271EBUP1		EC PASS BU Pratiques appliqués au travail universitaire	4	4					E. FALCO (BU)																														1,0	1,0
			271EP1X1		EC- PIX 1	12						W. SEGRETIER																													1,0	1,0	
	Total					258																																	30,0	30,0			

N Nombre
 D Durée
 C Coefficient
 OR Oral
 CP Contrôle partiel

LICENCE STS - PHYSIQUE /CHIMIE
Parcours - Physique Chimie et Applications - Semestre 2 -

Année universitaire 2024-2025
UFR des Sciences Exactes et Naturelles
Responsable: T. FEUILLARD

Code Semestre - 272SPCH0 -

Code Etape -27PCH1 -181

Code Diplôme - 7XA3PCH -180-

Code UE Apogée	Code EC Apogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	EPREUVES												Rattrapage épreuves en		Coef	ECTS								
				Total	Cours	TD	TP				CC (Coefficient 1)						CT (Coefficient 2)						Type	D			EC	UE						
											CC			TP			OR			CT									TP			OR		
											oui	D	Nbre	oui	D	Nbre	oui	D	Nbre	Oui	D	Nbre							Oui	D	Nbre	Oui	D	Nbre
		STAGE SEMESTRE 2	Stage non obligatoire																															
2720SCFO	272ECHFO	UEO 20 SCIENCES FONDAMENTALES	EC 20.1 Chimie fondamentale : thermodynamique et architecture moléculaire	46	46				C. YACOU	P. PETIT	oui	1h30	3											ECrit	1h30	6		5						
	272EPYFO		EC 20.2 Physique fondamentale : Mécanique du point et optique géométrique	46	46				M. VAITILINGOM	P. SELLITO	oui	1h30	3											ECrit	2h	6		5						
	272EALPO		EC 20.3 Algorithme et prog 2	36		16	20		J. NAGAU	S. REGIS	oui	1h30	3											ECrit	1h30	3		5						
	272EOSSO		EC 20.4 Outils scientifiques pour les sciences de la matière	36		36			T. FEUILLARD	P. SELLITO M. ANDRE	oui	1h30	3											ECrit	1h30	5		5						
EC au Choix	272ECHED	UEP 21 SCIENCES EXPERIMENTALES	EC 21.1 Chimie expérimentale et investigations en laboratoires de recherche	30			30		C. YACOU					oui	1h30	2								ECrit	1h30	3		3						
	272EPHEO		EC 21.2 Physique expérimentale	30			30		C. BASSETTE	M. ANDRE				oui	1h30	1	*							TP	1h30	3	6	3						
	272ESIEO		EC 21.3 Sciences de l'ingénieur expérimentales	30	10		20		C. BASSETTE		oui	1h	1	oui	1h30	1								TP	1h30	3		3						
272ZTRA0	272TLVEO	UET 23 DISCIPLINES TRANSVERSALES	EC 23.1 Langue vivante étrangère - Anglais	24	12	12			FLESSEL		oui	2h00	2										ECrit	2h00	2		2							
	272TOIMO		EC 23.2 Insertion professionnelle	24		24			T. FEUILLARD	M.L GUSTAVE DIT DUFLO	oui	1h30	2											ECrit	2h00	2		2						
Récapitulatif				272																									30					

CC Contrôle Continu

TP Travaux Pratiques

UET Disciplines Transversales

Licence - Mention PHYSIQUE CHIMIE
2ème ANNEE - SEMESTRE 3

Code Diplôme -		Code Etape -		Code Parcours		Code Semestre-		1ERE SESSION															2EME SESSION							
Chaix Code UE Apogée ex Code EC	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire			Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	Epreuves de Contrôle Continu								CP	Contrôles Terminaux				Rattrapage		Coef		EC/S				
			Total	CM	TD				TP	Rapport	Ecrit	TP		OR		Rapport		Ecrit	TP	OR	Type	Durée	EC	UE						
												D	N	D	N										D		N	D	D	D
												D	N	D	N										D		N	D	D	D
	Projet du semestre 3	EC- Projet tutoré 1					BASSETTE							1	15'								1	1	1					
2 UE au choix	UE-CHIMIE 1	EC- Cristalochimie	54	18	18	18	BILBA	BILBA		2	1h30	1 note	CR								ecrit	1h30	5,0		5,0					
		EC- Caractérisation structurales et applications	36	14	16	6	BILBA	SYLVESTRE		2	1h30	1 note	CR									ecrit	1h30	4,0	12,0	4,0				
		EC- Introduction chimie des matériaux	28	10	10	8	BILBA	ARSENE BILBA ONESIPPE		2	1h30	1 note	CR									ecrit	1h30	3,0		3,0				
	UE-CHIMIE 2	EC- Modélisation moléculaire	22	8	8	6	CEBRIAN	CEBRIAN		2	1h30	1 note	CR									ecrit	1h30	2,0		2,0				
		EC- Atomistique/Liaisons chimiques	28	14	14			ONESIPPE		2	1h30												ecrit	1h30	3,0	12,0	3,0			
		EC- Equilibres multiphasés	40	16	18	6		JEANNE-ROSE		2	1h30	1 note	CR										ecrit	1h30	4,0		4,0			
		EC-Substances naturelles	28	10	10	8		CEBRIAN		2	1h30	1 note	CR										ecrit	1h30	3,0		3,0			
	UE PHYSIQUE 1	EC- Circuits électriques	46	15	15	16	FEUILLARD	FEUILLARD VAITLINGOM		2	1h30	1 note	CR										ecrit	2h	6,0		6,0			
		EC- Electromagnétisme	36	18	18			MOLINIE		2	1h30												ecrit	1h30	3,0	12,0	3,0			
		EC- Ondes électromagnétiques	36	18	18			ROQUELAURE		2	1h30												ecrit	1h30	3,0		3,0			
	UE- PHYSIQUE 2	EC- Mécanique des systèmes	40	20	20		ML BERNARD	ZAHIBO		2	1h30												ecrit	1h30	4,0		4,0			
		EC- Optique cristalline	28	14	14			MOLINIE		2	1h30												ecrit	1h30	2,0	12,0	2,0			
		EC- Electronique analogique	50	16	16	18		ML BERNARD F.MEHAZEN		2	1h30	1 note	CR										ecrit	2h	6,0		6,0			
UE- TRANSVERSALE	EC- Anglais	24			24	DIXIT	LEBORGNE		2	1h30												ecrit	1h30	2,0		2,0				
	BU Pratiques appliquées à la recherche documentaire	4			4		E. Falco (BU)															ecrit	1h30	1,0	5,0	1,0				
	EC- Outils Informatiques et Multimédias	12			12		CALIF	JEANNE-ROSE				1 note	CR									ecrit	1h30	1,0		1,0				
	EC- Méthodologie	14			14		DIXIT	BILBA		2	1h											ecrit	1h30	1,0		1,0				
Total			290																		30,0	30,0								

N Nombre TP Travaux pratiques OR Oral

Licence - Mention PHYSIQUE CHIMIE
 2ème ANNEE - SEMESTRE 4

		Code Diplôme -		Code Étape -		Code Parcours		Code Semestre-		1ERE SESSION										2EME SESSION		Coef		ECTS				
Choix	Code UE Apogée ex Code EC	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	Epreuves de Contrôle Continu						CP	Contrôles Terminaux				Rattrapage			EC	UE		
				Total	CM	TD	TP				Rapport		Écrit		TP			OR		Rapport	Écrit	TP	OR				Type	Durée
											D	N	D	N	D	N	D	D	N	D	D	N	D	D	D	D		
		Stage semestre 4	Stage non obligatoire																									
2 UE au choix		Projet du semestre 4	Projet tutoré 2						DIXIT		1					1	20'					oral	10'	1,0	1,0	1,0		
		UE- CHIMIE 3	EC- Chimie organique 1	68	26	26	16	LEVALOIS	LEVALOIS			2	1h30	1 note	CR							écrit	1h30	8,0		8,0		
			EC- Chimie analytique 1	32	10	10	12		YACOU				2	1h30	1 note	CR							écrit	1h30	4,0		4,0	
		UE- CHIMIE 4	EC- Chimie industrielle	40	18	14	8	LARGITTE	LARGITTE			2	1h30	1 note	CR							écrit	1h30	6,0		6,0		
			EC- Chimie du vivant	20	10	10			SYLVESTRE				2	1h30									écrit	1h30	3,0	12,0	3,0	
			EC- Chimie et rayonnement	20	15	5			LARGITTE				2	1h30									écrit	1h30	3,0		3,0	
		UE- PHYSIQUE 3	EC- Mécanique de fluides	44	16	16	12	DUPONT	DUPONT			2	1h30	1 note	CR							écrit	1h30	6,0		6,0		
			EC- Physique quantique	24	12	12			CESAIRE				2	1h30									écrit	1h30	3,0	12,0	3,0	
			EC- Relativité restreinte	32	16	16			BASSETTE				2	1h30									écrit	1h30	3,0		3,0	
		UE- PHYSIQUE 4	EC- Analyse des signaux	36	12	12	12	BERNARD ML	JACOBY-KOALY	BADE			2	1h30	1 note	CR							écrit	1h30	4,0	12,0	4,0	
			EC- Traitement du signal	64	20	20	24		BERNARD ML	MEHAZEN			2	1h30	1 note	CR							écrit	2h	8,0		8,0	
		UE- TRANSVERSALE	EC- Anglais	24		24		BILBA	LEBORGNE				2	1h30									écrit	1h30	2,0		2,0	
			EC- Outils Informatiques et Multimédias	12			12		BILBA	DUPONT					1 note	CR							écrit	1h30	1,0	5,0	1,0	
			EC- Méthodologie	12		12			YACOU	DIXIT			1				oral	10'						oral	10'	1,0		1,0
			EC- Livres	24																						1,0		1,0
Total				252																			30,0	30,0				

N Nombre TP Travaux pratiques OR Oral
 D Durée PT Projet tutoré CP Contrôle partiel
 C Coefficient

UFR SEN

Licence - Mention **PHYSIQUE CHIMIE** Parcours Physique Chimie et Applications
3ème ANNEE - SEMESTRE 5

Code Diplôme -		Code Etape -		Code Parcours		Code Semestre-		1ERE SESSION													2EME SESSION		ECTS														
Choix	Code UE Appare ex Code EC	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	Epreuves de Contrôle Continu								CP	Contrôles Terminaux				Rattrapage		Coef	ECTS										
				Total	CM	TD	TP				Rapport	Ecrit		TP		OR		Rapport		Ecrit	TP	OR	Type	Durée	EC			UE									
												D	N	D	N	D	N									D	N		D	N	D	N	D	N			
2 UE au choix	21ECC04	UE CHIMIE 5	EC-Cinétique chimique	32	16	16		PETIT	ARSENE	YACOU		2	1h30												ecrit	1h30	3,0	8,0	3,0								
			EC-Chimie organique 2	48	16	16	16			PETIT				2	1h30	1 note	CR										ecrit			1h30	5,0						
	21ECC05	UE CHIMIE 6	EC-Chimie du solide	36	18	18		BILBA	ARSENE			2	1h30																	4,0	8,0	4,0					
			EC-Initiation recherche Env. Mat. Phyto.	44	22	22			BILBA	GASPARD SYLVESTRE CEBRIAN				3	1h30																		4,0				
	21ECC06	UE PHYSIQUE 5	EC-Ondes sonores et lumineuses		80	30	30	20	JACOBY-KOALY	JACOBY-KOALY	BADE ROQUELAURE CESAIRE		2	2h	1 note	CR															8,0	8,0	8,0				
21ECC07	UE PHYSIQUE 6	EC-Conversion énergie		32	16		16	MEHAZEN	MEHAZEN			2	1h30	1 note	CR																3,0	8,0	3,0				
											MEHAZEN			2	1h30	1 note	CR																			5,0	
1 UEP au choix	21ECC08	UE TRANSVERSALE	EC-Anglais-CERTIFICATION	24				DIXIT	LEBORGNE	Evaluation type Certification (Oral+Ecrit)		1	1h30				1	1h													2,0	6,0	2,0				
			EC-Méthodologie Rapport et soutenance de stage	22			22			DIXIT																										2,0	
			EC-Libres	24																																	2,0
1 UEP au choix	21ECC09	UEP Chimie 7	EC-Equilibres chimiques Gaz réels	40	16	12	12	ONESIPE	JEANNE-ROSE			2	1h30	1 note	CR																	3,0	8,0	3,0			
			EC-Chimie Quantique	40	20	20				ONESIPE				2	1h30																					3,0	
			EC-Les polymères	28	14	14				ONESIPE				2	1h30																						2,0
	21ECC10	UEP Physique 7	EC-Mécanique quantique		40	20	20	VAITILINGOM	THOMAS			2	1h30																					4,0	8,0	4,0	
				EC-Météorologie et Climat	40	24	10		6		VAITILINGOM	ROQUELAURE			2	1h30	1 note	CR																			4,0
	21ECC11	UEP Physique-Chimie 1	EC-Enseignement Physique		40	16	8	16	VAITILINGOM	JUDITH			2	1h30	1 note	CR																			4,0	8,0	4,0
				EC-Météorologie et Climat	40	24	10	6			VAITILINGOM	ROQUELAURE			2	1h30	1 note	CR																			
Total				310																			30,0	30,0													

N Nombre TP Travaux pratiques OR Oral

UFR SEN

Licence - Mention PHYSIQUE CHIMIE Parcours Physique Chimie et Applications
3ème ANNEE - SEMESTRE 6

Code Diplôme -		Code Etape -		Code Parcours		Code Semestre-																						
Choix	Code UE Appogée	Code EC Appogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	1ERE SESSION										2EME SESSION				ECTS		
					Total	CM	TD	TP				Epreuves de Contrôle Continu				CP	Contrôles Terminaux				Rattrapage		Coef					
												Rapport	Ecrit	TP	OR		Rapport	Ecrit	TP	OR	Type	Durée	EC	UE				
D	N	D	N	D	N	D	N	D	N	D	N	D	N	D	N	D	N	D	N	D	N	D	N	D	N			
			Stage semestre 6	Stage non obligatoire																								
2 UE au choix	UE CHIMIE 8		EC-Environnement	40	14	14	12	GASPARD	GASPARD	YACOU		2	1h30	1 note	CR							ecrit	1h30	4,0	7,0	4,0		
			EC-Thermodynamique et cinétique électrochimique	40	14	14	12		LARGITTE					2	1h30	1 note	CR							ecrit	1h30	3,0	7,0	3,0
	UE CHIMIE 9		EC-Chimie pharmaceutique	20	10	6	4	SYLVESTRE	CEBRIAN			2	1h30	1 note	CR								ecrit	1h30	2,0	7,0	2,0	
			EC-Phytochimie	36	14	10	12		SYLVESTRE				2	1h30	1 note	CR								ecrit	1h30	3,0	7,0	3,0
			EC-Chimie industrielle inorganique	20	10	10			GASPARD				2	1h30										ecrit	1h30	2,0	7,0	2,0
		UE PHYSIQUE 8		EC-Energétique	80	32	32	16	FEUILLARD	FEUILLARD	DUPONT DIXIT CALIF		2	2h	1 note	CR							ecrit	2h	7,0	7,0	7,0	
UE PHYSIQUE 9		EC-Physique du solide	30	15	15		BADE	CESAIRE			2	1h30										ecrit	1h30	3,0	7,0	3,0		
		EC-Modélisation physique	50	20	20	10		BADE	BASSETTE			2	1h30	1 note	CR								ecrit	1h30	4,0	7,0	4,0	
UE TRANSVERSALE			EC-Anglais scientifique	24				JACOBY-KOALY	LEBORGNE			1	1h30			1	1h					CC 2ème chance de passer semestre	1h30	2,0	9,0	2,0		
			BU Pratiques appliquées à la recherche disciplinaire	4	4				E. Falco (BU)			2	1h30										ecrit	1h30	1,0	9,0	1,0	
			EC-Stage						JACOBY-KOALY	CEBRIAN		1					1	15'					oral	15'	6,0	9,0	6,0	
1 UEP au choix	UEP Chimie 10		EC-Chimie Organique 3	44	16	16	12	CEBRIAN	PELMARD	CEBRIAN		2	1h30	1 note	CR							ecrit	1h30	4,0	7,0	4,0		
			EC-Chimie Analytique pour contrôle qualité	40	16	14	10		BERCION				2	1h30	1 note	CR							ecrit	1h30	3,0	7,0	3,0	
	UEP Physique 10		EC-Physique statistique	30	15	15		ROQUELAURE	CESAIRE			2	1h30										ecrit	1h30	3,0	7,0	3,0	
			EC-Atmosphère-Océan	50	32	18			ROQUELAURE	JACOBY BERNARD BASSETTE			2	1h30										ecrit	1h30	4,0	7,0	4,0
	UEP Physique-Chimie 2		EC- Les Métaux	20	15	5		PETIT	LARGITTE			2	1h30										ecrit	1h30	2,0	7,0	2,0	
			EC- Atomistique/Liaisons chimiques	20	10	10			ONESIPPE				2	1h30										ecrit	1h30	2,0	7,0	2,0

Domaine Sciences, Technologies, Santé

Portail Sciences Naturelles

Licence Sciences Pour la Santé (SPS)

MODALITES PARTICULIERES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MPCCC) ANNEXE AU MGCCC.

LICENCE et MASTER

1. Affichage.

Les documents suivants, seront portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage, au plus tard un mois après le début des enseignements :

- Les tableaux récapitulatifs de chaque formation spécifiant pour chaque UE/EC le mode de contrôle des connaissances, le coefficient et la valeur en crédits (ECTS).
- Les modalités de validations et de comptabilisation des épreuves spécifiques : projets.
- Le MGCCC et le MPCCC de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles
- Le règlement général des examens de l'Université des Antilles

2. Assiduité

L'étudiant a des obligations d'assiduité de présence aux CI, TD, TP et examens.

3. Formations évaluées intégralement par du contrôle continu (CC)

La fin des enseignements des semestres impairs et/ou pairs pourra être décalée jusqu'à la veille du premier jour des épreuves de CT de la session 1 (utilisation de la période dite de révision).

4. Régime spécial étudiant (RSE)

- Les demandes de RSE se font par semestre ; les dates butoirs de demande sont le 30 septembre (semestres impairs) et le 30 janvier (semestres pairs).

- Les étudiants relevant du RSE ne sont pas dispensés des séances de Travaux Pratiques, y compris Sorties de Terrain, ils seront informés de la programmation de ces séances.

5. Etudiants étrangers

Les étudiants étrangers sont soumis au régime commun de contrôle des connaissances.

6. Etudiants Ajournés Autorisés à Continuer (AJAC)

Les étudiants AJAC (**inscrits en année N supérieure** et ayant des dettes à l'année N-1) peuvent être dispensés des examens partiels des années antérieures. Ils devront en faire la demande par mail à la scolarité de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles scolarite.sen@univ-antilles.fr et à l'enseignant responsable de l'EC, au plus tard 15 jours avant le début des partiels.

7. Contrôle des connaissances

- Pour les EC évalués en CC et Contrôle Terminal (CT), la proportion du CC est de 1/3 : Coefficient 1 pour la note de CC (moyenne des épreuves constitutives du CC) et coefficient 2 pour le contrôle terminal.

- Pour un EC non validé en session 1 et dont l'évaluation comporte un oral, si cette note est $\geq 10/20$, elle peut être conservée pour la deuxième session du semestre en cours, exclusivement.

- Absence à un Contrôle Partiel (CP)

Une absence justifiée donne lieu à une dispense.

L'étudiant doit transmettre son justificatif à l'accueil de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles dans un délai maximum de 15 jours après l'absence à l'épreuve.

En l'absence d'une telle démarche dans le délai imparti, une absence même justifiée correspondra à la note de 0/20.

8. Contrôle des connaissances en Contrôle Continu (CC)

- Une absence justifiée (ABJ) ou appréciée comme cas de force majeure par le président de jury de diplôme, en concertation avec le responsable de la mention, peut donner lieu à un contrôle de remplacement ou à une dispense à la discrétion de l'enseignant responsable de l'élément constitutif de l'unité de l'enseignement concerné.

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un contrôle de remplacement doit en faire la demande auprès de l'enseignant responsable de l'EC dans un délai maximum de 15 jours après l'absence à l'épreuve.

En l'absence de démarches dans le délai imparti, une absence même justifiée correspondra à 0/20.

Pour les EC évalués uniquement en CC :

- Le nombre d'évaluations est au moins 2 quel que soit le volume horaire de l'enseignement.
- Les étudiants qui relèvent du RSE sont convoqués aux différentes épreuves de contrôle continu de ces EC par le responsable de l'EC au plus tard 7 jours avant l'épreuve.

9. Notes de Travaux Pratiques (TP)

En cas d'ajournement au semestre, les notes de Travaux Pratiques, supérieures ou égales à 10/20 seront automatiquement conservées à la demande de l'étudiant d'une année sur l'autre. L'étudiant qui souhaite repasser l'épreuve, doit en faire la demande par mail à l'enseignant responsable de l'EC. Dans ce cas, la nouvelle note se substituera à l'ancienne.

10. Master 2^{ème} année,

- les semestres MS9 et MS10 sont chacun validés par une session unique (PAS de rattrapage).
- il n'y a pas de compensation entre les semestres MS9 et MS10.

Licence STS - TRONC COMMUN -SCIENCES NATURELLES
 1ère ANNEE - SEMESTRE 1 (SPS/SVT)

Code Diplôme - SPS - 7XA3SPS - 180	Code Etape - 27SVT1 181	Code	Code Semestre-271SSST0
Code Diplôme - SVT - 7XA3SVT - 180	Etape - 27SPS1 - 181		

Pour certaines UE et EC dont les intitulés sont inchangés entre la maquette 2020-21 et la nouvelle maquette 2022-25, les codes ont été conservés pour une visibilité des équivalences

Choix	UE Apogée	Code UE Apogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire					Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	1ERE SESSION								Coef	ECTS	Travail personnel étudiant								
					Total	CM	CI	TD	TP				Epreuves de Contrôle Continu				Contrôles Terminaux														
													Rapport		Ecrit		TP		OR					CC 2nde chance		Rapport		Ecrit		TP	OR
													N	D	N	D	N	D	N	D				Type	Durée	N	D	N	D		
UEO de la MAJEURE	271EPAB1	271EBCE1	UEO 11 L'ATOME A LA CELLULE DE	EC11.1 Biologie cellulaire	30	24		4	2	J.GUERLOTTE	J.GUERLOTTE	S.LEMOINE /VACATAIRES		2	1H									5,0	10,0	3,0	45H-50H 35H (Corrections des TD et exercices supplémentaires mis à disposition via e-coursus / Annales mises à disposition)				
		271EACS1		EC11.2 Atomistique et Chimie des solutions	20	12		8			C.POTIRON	R.PELMARD /ATER/VACATAIRES		2 (CC1 durant CP / CC2 durant CT)	1H30													3,0			
		271EDIS1		EC11.3 Biochimie de la santé 1	16	12		4			MN.SYLVESTRE	ATER / VACATAIRES		2 (CC1 durant CP / CC2 durant CT)	1H													2,0			
	271EIB1	271EIBO1	UEO 12 BIOLOGIE DES ORGANISMES	EC12.1 Introduction biologie evolution et ecologie	16	12		4		E.BEZAULT	E.BEZAULT	P.Y PASCAL / C.CAMBRONE/ATER		2 (CC2 organisé par scolarité)	30min										2,0	6,0	2,0	30H 24H-27H 27H			
		271ETDA1		EC12.2 Introduction à la biologie animale	16	12		4			C.DROMARD	O.GROS/ATER		2 (CC2 organisé par scolarité-amphi)	1H										2,0						
		271EUBV1		EC12.3 Introduction à la biologie végétale	16	12		4			M.DULORMNE	ATER		2	1H										2,0						
	271EDI1	271EDYM1	UEO 13 GEOSCIENCES	EC-13.1 Dynamique de la Terre	30	20		10		M.PHILIPPON	M.PHILIPPON	JF.LEBRUN / VACATAIRES		2 (CC1 durant CP / CC2 durant CT)	30min										4,0	6,0	4,0	30H			
		271ESGE1		EC-13.2 Interactions Bio et Géosphères	14	10		4			E.BEZAULT	M.PHILIPPON / M.DULORMNE/ATER		2	30min										2,0						
	UEP AU CHOIX : 1 EC sur 3 Ec sélectionnés (choix en octaire)	271XSST1	271EPRO1	UEP14 DE PARCOURS UE	EC14.1-SPS Approfondir SPS	20	10		10		L.PRURNEAU	L.PRURNEAU	ATER / VACATAIRES		2	1H										3,0	3,0	3,0	30H à 34H 20H 30H		
			271ERBE1		EC14.2-SPS/SVT Rebondir SPS/SVT	20			20			M.LOLLIA	PRES/VACATAIRES		2	30min														3,0	
			271EAPR1		EC14.3-SVT Approfondir SVT	20	4		8	8		M.DULORMNE	M.PHILIPPON / M.DULORMNE		2	Rapport et CC sur table														3,0	
	UET	271ECD1	271TLEVE0	UET 15 DISCIPLINES TRANSVERSALES	EC15.1 LVES1 Langue vivante étrangère - Anglais	24			24		L.LIDDELOW	L.LIDDELOW	E.LEBORGNE/F.FLESSEL					2	1h							2,0	5,0	2,0	Préparation de chaque séance en amont		
271EBUP1			BU Pratiques appliquées au travail universitaire		4			4		D.TASSIUS (BU)				2	Test Ecursus											1,0					
271EPIX1			EC15.2 PIX 1		12			12		W.SEGRETIER																1,0					
271EMET1			EC15.3 MET1 Methodologie des études		12			12		M.LOLLIA		T.FORISSIER Y.MAZABRAUD		2	45 mn											1,0					
		UEP 16 Parcours OUI-SI RENFORCEMENT ADAPTE	EC - 16.1 Renforcement Fondamental et Méthodologique	30			30		Directeur des Etudes Parcours OUI-SI : S. GONZALEZ-RIZZO		M.LOLLIA													0,0	0,0	0,0					
			EC 16.2 Tutorat Etudiant Adapté	15			15				TUTEURS ETUDIANTS													0,0							
Total = 230H (sans OUI-SI) / 275H (avec OUI-SI)					230																					30,0	30,0	30,0			
N	Nombre				TP	Travaux pratiques				OR	Oral				TP	Travaux pratiques															
D	Durée				PT	Projet tutoré				CP	Contrôle partiel																				
C	Coeffi																														

Licence STS - TRONC COMMUN - SCIENCES NATURELLES
 1ère ANNEE - SEMESTRE 2 (SPS/SVT)

Code Parcours SPS - 27P- Parcours SVT - 27P	Code	Code Etape SPS - 27SPS1 - 181 / Code Etape SVT - 27SVT1 - 181	Code Semestre - SVT : 272SSTU0
			Code Semestre - SPS : 272SBST0

Choix	Code UE Appogée	Code EC Angagée (pour équivalence)	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire					Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	1ERE SESSION											2EME SESSION			Coef	ECTS						
					Total	CM	CJ	TD	TP				Epreuves de Contrôle Continu						Contrôles Terminaux				Rattrapage		Type	Durée			EC	UE				
													Rapport		Écrit		TP		OR		Rapport	Écrit									Rattrapage			
													N	D	N	D	N	D	N	D	D	N	D	D							D	D		
UEO de la MAJEURE	272ESOX1	UEO21 SCIENCES EXACTES POUR LES SCIENCES NATURELLES	EC21.1 Fonctions et intégrales	20	8			12	M. SYLVESTRE	D. NABAB	L. VALMY	2 CC organisé par la scolarité	1H										Écrit	1H	2,0	6,0	2,0							
			EC21.2 Réactions Chimiques et Molécules	20	12			8		M. SYLVESTRE	C. YACOU / ATER	2	1H30											Écrit	1H30		2,0	2,0						
			EC21.3 Physique appliquée aux Sciences Naturelles	20	8			12		D. BERNARD	P. SELLITTO / F. DUPONT	2	1H												Écrit		1H	2,0	2,0					
272EBGM1	UEO22 GÈNE et MACROMOLECULE	EC22.1 Biochimie des Macromolécules	34	20			14	S. GONZALEZ-RIZZO	M. VAVIN-INAMO	ATER / VACATAIRES	2	1H											Écrit	1H	4,0	7,0	4,0							
		EC22.2 Génétique	26	18			8		S. GONZALEZ-RIZZO	M. MEZENCE VACATAIRES	2 CC organisé par la scolarité	1H30												Écrit	1H30		3,0	3,0						
272EHC1	UEO23 SCIENCES NATURELLES	EC23.1 Histologie animale et végétale	20	20				J.F. LEBRUN	O. GROS	VACATAIRE	2 CC2 organisé par scolarité	1H												Écrit	1H	2,0	6,0	2,0						
		EC23.2 Biologie cellulaire	20	20					J. GUERLOTTE		2 CC2 organisé par scolarité	1H													Écrit	1H		2,0	2,0					
		EC23.3 Planète et Vie	20	14			6		J.F. LEBRUN	VACATAIRES	2 (CC2 durant CT)	45 mn													Écrit	45 mn		2,0	2,0					
UEP MINEUR - SPS (UEC) ou SVT (UEC) / 272ASV1	272EPSE1	SPS-UEP24- SANTE	EC24.1 Biochimie de la santé 2	24	18			6	MN. SYLVESTRE	MN. SYLVESTRE	I. BOULOGNE/ VACATAIRES	2 CC1 durant CP / CC2 durant CT	1H			1	15min								Écrit	1H	3,0	6,0	3,0					
			EC24.2 Physiologie sensorielle	20	12			8		S. GUSTAVE DIT DUFLO	VACATAIRES	1	30 min													Écrit	1H		3,0	3,0				
	272ECOL1	SVT-UEP25-SVT	EC25.1 Ecologie	18	10			8	G. LORANGER-MERCIRIS	G. LORANGER-MERCIRIS	F. FALL	2	1H													Écrit	1H	2,0	6,0	2,0				
272EPX1	EC 25.2 Matériaux de la terre 1		18	10			8	ATER			2	1H															Écrit			2,0	2,0			
272EGEO1	EC25.3 Processus de surface 1		18	12			6	E. VERNHET		E. VERNHET	2	OCM <30min															CC 2ieme chance durant semest.			2,0	2,0			
UET	272LEP1	UET 26 DISCIPLINES TRANSVERSALES	EC26.1 LVES2 Langue vivante étrangère - Anglais-	12				12	L. LIDDELOW	F. FLESSEL		2	1h30																CC 2ieme chance durant semest.	2,0	2,0			
			EC26.2 PIX2	12				12		W. SEGRETIER		1	1h30																			1,0	5,0	1,0
			EC26.4 Insertion professionnelle	12				12		E. SURPIN	Eise NUELAS	1	1h30																			1,0		1,0
			EC26.3 MET2 Technique de labo	12				12		S. LEMOINE		2	45min																	Écrit	1h	1,0	1,0	
		Parcours OUI-SI UEP 27 RENFORCEMENT ADAPTE	EC 27.1 Renforcement Fondamental et Méthodologique	30				30	Directrice des Etudes Parcours OUI-SI : S. GONZALEZ-RIZZO		PRES																			0,0	0,0	0,0		
			EC27.2 Tutorat Etudiant Adapté	15				15			TUTEURS ETUDIANTS																							
		OS2-UE Stage non obligatoire	EC STAGE					stage libre durant l'année, hors période stage obligatoire																						0,0	0,0	0,0		
Total SPS = 272H (sans OUI-SI) / 317H (avec OUI-SI)				272																												30,0	30,0	
Total SVT = 282H (sans OUI-SI) / 327H (avec OUI-SI)				282																													30,0	30,0

N Nombre TP Travaux pratiques
 D Durée PT Projet tutoré
 C Coefficient OR Oral
 CP Contrôle partiel

LICENCE STS - SCIENCES POUR LA SANTE (SPS)
 2ème ANNEE - SEMESTRE 4

Code Diplôme - 7XA3SPS - 180	Code Etape -27SPS2 - 182 -Code Etape - 27SPS2 - 181 -	Code Parcours - 274PBSS0 -
------------------------------	---	----------------------------

Pour certaines UE et EC dont les intitulés sont inchangés entre la maquette 2020-21 et la nouvelle maquette 2022-26, les codes ont été ci

Choix UE	Code UE Apogée	Code EC Apogée (pour équivalence)	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire					1ERE SESSION										2EME SESSION		Coef		ECTS										
					Total	CM	CI	TD	TP	Epreuves de Contrôle Continu				CP	Contrôles Terminaux				Rattrapage		EC	UE												
										Rapport		Ecrit			TP		OR		Rapport	Ecrit			TP		OR	Type	Durée							
										N	D	N	D		N	D	N	D										N	D	N	D			
UEP AU CHOIX : Selon le parcours	274EMALI	274EQUS1	UEO41 SCIENCES EXACTES POUR LES SCIENCES NATURELLES	EC-41.1 Mécanismes chimiques du vivant	46	15		15	16							2H						2H				2H	4,0	4,0	4,0					
				274EMET1	UEO42 META-BIOMOL	EC-42.1 Métabolisme Bioénergétique (mutualisée SVT)	20	12		8																						2,0		
						EC-42.2 Métabolisme	40	24		16																							5,0	
	EC-42.3 Biologie moléculaire	28	20				8																								3,0			
	274EPHS1	274EGES1	UEP43_BSS_ PHYSIO-BIOLOGIE SANTE	EC-43.1 Physiologie de la digestion	14	12		2																							2,0			
				EC-43.2 Neurobiologie	32	22		2	8																							4,0		
				EC-43.3 Physiologie santé 1	44	30		6	8																							5,0		
	274EALTI	274ECMA1	UEP43_BSA_ PHYSIO-BIOCHIMIE ALIMENTAIRE	EC-43.1 Biochimie Alimentaire	46	34		12					1	20min	2H																6,0			
				EC-43.2 Techniques de la Biochimie Alimentaire	20			20							1	1H30																Pas de rattrapage	2,0	
				EC-43.3 Physiologie de la Nutrition	24	18		6																								3,0		
UET = 3 (2EC obligatoires + 1 EC au choix)	1 EC AU CHOIX 2 EC OBLIGATOIRES	274EALTI	UET 44 DISCIPLINES TRANSVERSALES	EC-44.1 PIX-4	12				12																						1,0			
				EC-44.2_LVE-4 Langue Vivante - Anglais	24	12		12																									2,0	
				EC-44.3_ECL-4 EC Libre	24			24																										2,0
				EC-44.4_ EC stage	24			24																										2,0
			OS4-UE Stage non obligatoire	EC STAGE																										0,0				
Total					284																	30,0		30,0	30,0									

UEP AU CHOIX selon parcours : 2 UEP obligatoires /	275ENJMO	UEP53 _ BSA_ BIOCHIMIE NUTRITIONNELLE	EC-53.1 Nutrition et micronutrition	20	14	6													1H		1H				Écrit	1H	2,0	2,0						
			EC-53.2 Biochimie de la nutrition	26	18	8														1H30		2H				Écrit	2H	3,0	5,0	3,0				
	275EBDNO	UEP54 _ BSA_ INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE	EC-54.1 Génie biologique des procédés	22	16	6			2	2H																Écrit	2H	2,0	2,0					
			EC-54.2 Management dell'innovation & Branding	20	12	8			1	1H			1	30min													Écrit	1H	2,0	6,0	2,0			
			EC-54.3 Introduction à la Démarche Qualité_Alimentaire	12		12			1	1H30																	Écrit	1h30	2,0	2,0				
	1 EC AU CHOIX (2 EC obligatoires + 1 EC au choix)	2 EC OBLIGATOIRES	UET 55 DISCIPLINES TRANSVERSALES	EC- 55.1 Bioinformatique	12			12	1 CR																		Oral	15 min	1,0	1,0				
				EC- 55.2 LVE-5 Langue vivante Anglais CERTIFICATION	24		24			1	1h30				1h																Modalités de 2nde chance à l'appréciation de l'enseignant	2,0	5,0	2,0
				EC-55.3 ECL-5 EC Libres	24		24																									2,0	2,0	
				EC-55.4_ EC stage	24		24																									2,0	2,0	
			OS5-UE Stage non obligatoire	EC STAGE				stage libre durant l'année hors période stage obligatoire																						0,0	0,0	0,0		
Total				294																									30,0	30,0	30,0			

N Nombre TP Travaux pratiques OR Oral
D Durée PT Projet tutoré CP Contrôle partiel
C Coefficient

CODE COULEUR
■ demande de modifications acceptée
■ explication de non modification
■ nouvelle proposition équipe pédagogique SPS/SVT
■ erreur dans placement heure
■ ajout PASS-BU : changement ECTS sur EC (signalé en rouge)

UEP AU CHOIX se	276EVC00	ALIMENTAIRE	EC-64.2	Valorisation chimique en alimentaire	22	12	4	6		1	Rapport			2H		Écrit	2H	2,0		2,0		
	276EMIA0	UEP65_BSA_MICROBIOLOGIE ALIMENTAIRE	EC-65.1	Microbiologie alimentaire	24	12		12	1				2H		2H		Écrit	2H	2,5	2,5	2,5	
UET		UET 66 DISCIPLINES TRANSVERSALES	EC-66.1	Stage	1 MOIS				1										3,0		3,0	
			BU	Pratiques appliquées à la recherche disciplinaire	4			4												1,0	6,0	1,0
			EC-66.2	LVE6 Langue vivante Anglais scientifique	20			24		1	1H30		1h					Modalités de 2nde chance à l'appréciation de		2,0		2,0
		OS6-UE Stage non obligatoire	EC STAGE	stage libre durant l'année hors période stage obligatoire															0,0	0,0	0,0	
Total					264													20,0	30,0	30,0		

N Nombre
D Durée
C Coefficient
TP Travaux pratiques
PT Projet tutoré
OR Oral
CP Contrôle partiel

Domaine Sciences, Technologies, Santé

Portail Sciences Exactes

**Master Chimie des ressources naturelles tropicales,
biomatériaux, cosmétiques**

MODALITES PARTICULIERES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MPCCC) ANNEXE AU MGCCC.

LICENCE et MASTER

1. Affichage.

Les documents suivants, seront portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage, au plus tard un mois après le début des enseignements :

- Les tableaux récapitulatifs de chaque formation spécifiant pour chaque UE/EC le mode de contrôle des connaissances, le coefficient et la valeur en crédits (ECTS).
- Les modalités de validations et de comptabilisation des épreuves spécifiques : projets.
- Le MGCCC et le MPCCC de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles
- Le règlement général des examens de l'Université des Antilles

2. Assiduité

L'étudiant a des obligations d'assiduité de présence aux CI, TD, TP et examens.

3. Formations évaluées intégralement par du contrôle continu (CC)

La fin des enseignements des semestres impairs et/ou pairs pourra être décalée jusqu'à la veille du premier jour des épreuves de CT de la session 1 (utilisation de la période dite de révision).

4. Régime spécial étudiant (RSE)

- Les demandes de RSE se font par semestre ; les dates butoirs de demande sont le 30 septembre (semestres impairs) et le 30 janvier (semestres pairs).

- Les étudiants relevant du RSE ne sont pas dispensés des séances de Travaux Pratiques, y compris Sorties de Terrain, ils seront informés de la programmation de ces séances.

5. Etudiants étrangers

Les étudiants étrangers sont soumis au régime commun de contrôle des connaissances.

6. Etudiants Ajournés Autorisés à Continuer (AJAC)

Les étudiants AJAC (**inscrits en année N supérieure** et ayant des dettes à l'année N-1) peuvent être dispensés des examens partiels des années antérieures. Ils devront en faire la demande par mail à la scolarité de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles scolarite.sen@univ-antilles.fr et à l'enseignant responsable de l'EC, au plus tard 15 jours avant le début des partiels.

7. Contrôle des connaissances

- Pour les EC évalués en CC et Contrôle Terminal (CT), la proportion du CC est de 1/3 : Coefficient 1 pour la note de CC (moyenne des épreuves constitutives du CC) et coefficient 2 pour le contrôle terminal.

- Pour un EC non validé en session 1 et dont l'évaluation comporte un oral, si cette note est $\geq 10/20$, elle peut être conservée pour la deuxième session du semestre en cours, exclusivement.

- Absence à un Contrôle Partiel (CP)

Une absence justifiée donne lieu à une dispense.

L'étudiant doit transmettre son justificatif à l'accueil de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles dans un délai maximum de 15 jours après l'absence à l'épreuve.

En l'absence d'une telle démarche dans le délai imparti, une absence même justifiée correspondra à la note de 0/20.

8. Contrôle des connaissances en Contrôle Continu (CC)

- Une absence justifiée (ABJ) ou appréciée comme cas de force majeure par le président de jury de diplôme, en concertation avec le responsable de la mention, peut donner lieu à un contrôle de remplacement ou à une dispense à la discrétion de l'enseignant responsable de l'élément constitutif de l'unité de l'enseignement concerné.

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un contrôle de remplacement doit en faire la demande auprès de l'enseignant responsable de l'EC dans un délai maximum de 15 jours après l'absence à l'épreuve.

En l'absence de démarches dans le délai imparti, une absence même justifiée correspondra à 0/20.

Pour les EC évalués uniquement en CC :

- Le nombre d'évaluations est au moins 2 quel que soit le volume horaire de l'enseignement.
- Les étudiants qui relèvent du RSE sont convoqués aux différentes épreuves de contrôle continu de ces EC par le responsable de l'EC au plus tard 7 jours avant l'épreuve.

9. Notes de Travaux Pratiques (TP)

En cas d'ajournement au semestre, les notes de Travaux Pratiques, supérieures ou égales à 10/20 seront automatiquement conservées à la demande de l'étudiant d'une année sur l'autre. L'étudiant qui souhaite repasser l'épreuve, doit en faire la demande par mail à l'enseignant responsable de l'EC. Dans ce cas, la nouvelle note se substituera à l'ancienne.

10. Master 2^{ème} année,

- les semestres MS9 et MS10 sont chacun validés par une session unique (PAS de rattrapage).
- il n'y a pas de compensation entre les semestres MS9 et MS10.

UFR SEN.....

MASTER Chimie des Ressources Naturelles Tropicales...

2ème ANNEE - SEMESTRE 9...

Code Diplôme - 7XB5CHM - 180 -		Code Etape - 27CRN5 - 181 -		Code Semestre- 277SCH12 -		SESSION Unique													Coef.		ECTS							
Choix	Code UE Apogée	Code UE Apogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire					Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	Epreuves de Contrôle Continu													E.C	U.E.	
					Total	Cours	CI	TD	TP				Epreuves de Contrôle Continu				CP		Contrôles terminaux									
													Rapport	écrit		TP		OR				Rapport	Ecrit		TP			OR
N	C	N	D	C	N	D	C	N	D	C	N	D	C	D	C	N	C	D	C	D	C							
UEP AU CHOIX : 2 sur 4	279CTLEO	279TLASO	UEO90 LANGUE VIVANTE ENTREPRENARIAT	EC 90.1 Langue Vivante Appliquée aux Sciences	24			24			F.FLSELL						1						1		4			
	279TVTRO			EC 90.2 Veille Technologique/Réglementation au choix	20	20						Mutuatisé Formations Ingénieurs												1		3		
	279TCENO			EC 90.3 Création d'Entreprises et études de marchés et recherche de financements au choix	20	20						C.FRANCIETTA Mutuatisé Formations Ingénieurs	Document multimedia	2											1	1	3	
	279TPINO			EC 90.4 Propriété Intellectuelle NON OUVERT EN 2020/2021 au choix	20	20						Mutuatisé Formations Ingénieurs													1		3	
	279PLEXO			EC 90.5 Expérimentations - Plans d'expériences NOUVEAU EN 2020/2021 au choix	20	20						M-A ARSENE													1		3	
279OCH10	279EVCPO	279EVCPO	UEO 91 VALORISATION COSMETIQUE, CHIMIE DES ODEURS, QUALITE, TOXICOLOGIE	EC 91.1 Valorisation Cosmétique et Pharmacologique	30	30					M. SYLVESTRE	G. CEBRIAN, S. BERCIEN												3		4		
	279ECOP0			EC 91.2 Chimie des Odeurs et Formulation	20	20					G. CEBRIAN-TORREJON	G. LAWRENCE, M SYLVESTRE												2	1	3		
	279EQTOO			EC 91.3 Qualité/Toxicologie	10	10					G. CEBRIAN-TORREJON	M SYLVESTRE													1		2	
279OCH11	279EBCN	279EBCN	UEO 92 VALORISATION RESSOURCES NATURELLES ET MATERIAUX	EC 92.1 Ressources Naturelles Cellulosiques et Minérales	24	24					C. YACOU	M-A ARSENE												2		3		
	279EMC			EC 92.2 Matériaux Composites à Base de Fibres Végétales	24	24					K. BILBA	C. ONESIPPE												2		3		
	279EMBBO			EC 92.3 Matériaux Biomimétiques et Bio-Inspirés	12	12					MA.ARSENE	C. YACOU												1	1	2		
	279ENLEO			EC 92.4 Matériaux pour l'Environnement et l'Energie	24	24					L. LARGITTE	C. YACOU, S. GASPARD, N. PASSE-COUTRIN		3	1h30										2		3	
TOTAL							208																			30		

N Nombre de notes (de TP, d'oral ou de rapport.....) TP Travaux pratiques OR Oral D Durée de l'épreuve C Coefficient de l'épreuve dans le CC ou le CT

UFR SEN.....

MASTER Chimie des Ressources Naturelles Tropicales...
 2ème ANNEE - SEMESTRE 10...

Code Diplôme - 27XB5CHM - 180 - Code Et Code Semestre- 270SMCH0 -

Code UE	APOGEE Code EC Apogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	EPREUVES												Coef.		ECTS					
				Total	Cours	TD	TP				Epreuves de contrôle continu				CP	Contrôles terminaux				EC	UE									
				Rapport		CC					TP		OR		Rapport		Ecrit		TP		OR									
				oui	D	oui	D				oui	D	oui	D	D	C	N	coef	Coef	oui	coef	oui	Coef							
Z70OCHI0	Z70ESTAO	UEO 10 STAGE DE FIN D'ETUDES	EC 10.1 Stage de Fin d'Etudes	24		24		K. BILBA													1	2		Comportement/ évaluation stage	1	Soutenance	3	1,0	1	30,0
				24																		30								

N nombre de notes (de TP, d'oral ou de rapport.....) TP OR Oral D Durée de l'épreuve C Coefficient de l'épreuve dans le CC ou le CT PT Projet Tutoré

Domaine Sciences, Technologies, Santé

Portail Sciences Exactes

Master de Mathématiques

MODALITES PARTICULIERES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MPCCC) ANNEXE AU MGCCC.

LICENCE et MASTER

1. Affichage.

Les documents suivants, seront portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage, au plus tard un mois après le début des enseignements :

- Les tableaux récapitulatifs de chaque formation spécifiant pour chaque UE/EC le mode de contrôle des connaissances, le coefficient et la valeur en crédits (ECTS).
- Les modalités de validations et de comptabilisation des épreuves spécifiques : projets.
- Le MGCCC et le MPCCC de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles
- Le règlement général des examens de l'Université des Antilles

2. Assiduité

L'étudiant a des obligations d'assiduité de présence aux CI, TD, TP et examens.

3. Formations évaluées intégralement par du contrôle continu (CC)

La fin des enseignements des semestres impairs et/ou pairs pourra être décalée jusqu'à la veille du premier jour des épreuves de CT de la session 1 (utilisation de la période dite de révision).

4. Régime spécial étudiant (RSE)

- Les demandes de RSE se font par semestre ; les dates butoirs de demande sont le 30 septembre (semestres impairs) et le 30 janvier (semestres pairs).

- Les étudiants relevant du RSE ne sont pas dispensés des séances de Travaux Pratiques, y compris Sorties de Terrain, ils seront informés de la programmation de ces séances.

5. Etudiants étrangers

Les étudiants étrangers sont soumis au régime commun de contrôle des connaissances.

6. Etudiants Ajournés Autorisés à Continuer (AJAC)

Les étudiants AJAC (**inscrits en année N supérieure** et ayant des dettes à l'année N-1) peuvent être dispensés des examens partiels des années antérieures. Ils devront en faire la demande par mail à la scolarité de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles scolarite.sen@univ-antilles.fr et à l'enseignant responsable de l'EC, au plus tard 15 jours avant le début des partiels.

7. Contrôle des connaissances

- Pour les EC évalués en CC et Contrôle Terminal (CT), la proportion du CC est de 1/3 : Coefficient 1 pour la note de CC (moyenne des épreuves constitutives du CC) et coefficient 2 pour le contrôle terminal.

- Pour un EC non validé en session 1 et dont l'évaluation comporte un oral, si cette note est $\geq 10/20$, elle peut être conservée pour la deuxième session du semestre en cours, exclusivement.

- Absence à un Contrôle Partiel (CP)

Une absence justifiée donne lieu à une dispense.

L'étudiant doit transmettre son justificatif à l'accueil de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles dans un délai maximum de 15 jours après l'absence à l'épreuve.

En l'absence d'une telle démarche dans le délai imparti, une absence même justifiée correspondra à la note de 0/20.

8. Contrôle des connaissances en Contrôle Continu (CC)

- Une absence justifiée (ABJ) ou appréciée comme cas de force majeure par le président de jury de diplôme, en concertation avec le responsable de la mention, peut donner lieu à un contrôle de remplacement ou à une dispense à la discrétion de l'enseignant responsable de l'élément constitutif de l'unité de l'enseignement concerné.

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un contrôle de remplacement doit en faire la demande auprès de l'enseignant responsable de l'EC dans un délai maximum de 15 jours après l'absence à l'épreuve.

En l'absence de démarches dans le délai imparti, une absence même justifiée correspondra à 0/20.

Pour les EC évalués uniquement en CC :

- Le nombre d'évaluations est au moins 2 quel que soit le volume horaire de l'enseignement.
- Les étudiants qui relèvent du RSE sont convoqués aux différentes épreuves de contrôle continu de ces EC par le responsable de l'EC au plus tard 7 jours avant l'épreuve.

9. Notes de Travaux Pratiques (TP)

En cas d'ajournement au semestre, les notes de Travaux Pratiques, supérieures ou égales à 10/20 seront automatiquement conservées à la demande de l'étudiant d'une année sur l'autre. L'étudiant qui souhaite repasser l'épreuve, doit en faire la demande par mail à l'enseignant responsable de l'EC. Dans ce cas, la nouvelle note se substituera à l'ancienne.

10. Master 2^{ème} année,

- les semestres MS9 et MS10 sont chacun validés par une session unique (PAS de rattrapage).
- il n'y a pas de compensation entre les semestres MS9 et MS10.

Année universitaire 2024/2025
 UFR des Sciences Exactes et Naturelles
 Responsable: J. VELIN

COMPOSANTE : UFR SEN

**Master Mathématiques & Applications
 1ère ANNEE - SEMESTRE 7**

Code Diplôme - 7XB5MAP 180 Code Etape - 27MAP4 (181) Code Semestre- 277SEM0

Choix	Code UE	Appogée Code EC	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	1ERE SESSION										Coef UE	ECTS			
					Total	CM	TD	TP				Epreuves de Contrôle Continu						CC 2nde chance	EC							
												Rapport		Ecrit		TP				OR						
												D	N	D	N	D	N			D	D					
277ESAT1	277EDU1	277EFNN1	UEO 70 MODELISATION ET FOUILLE DE DONNEES	EC 70.1 Modélisation déterministe 1	27	12	15			P. ZONGO				2	2h						1x30	3,0	6,0	3,0		
				EC 70.2 Fouille de données	27	12	15			P. ZONGO							2	2h							1x30	3,0
277EUSA1	277EYLL1	277ECP1	UEO 71 ANALYSE	EC 71.1 Analyse fonctionnelle	38	18	20			A. PIETRUS				2	2h							2h	4,0	10,0	3,0	
				EC 71.2 Analyse convexe et Applications	27	12	15			M. GAYDU							2	2h					1x30			3,0
				EC 71.3 Analyse numérique 1	27	12	15			P. POULLET							2	2h					1x30			3,0
277EBPR1	277EBTS1	277ETS01	UEO 72 PROBABILITES et STATISTIQUES	EC 72.1 Probabilités	38	18	20			P. NUIRO				2	2h							2h	4,0	8,0	4,0	
				EC 72.2 Statistiques	38	18	20			M. TROUPE							2	2h					2h			4,0
277EMPL1	277ELNIM1	277ESCE1	UEO 73 COMPLEMENTS	EC 73.1 Calcul scientifique	18	8	10			P. RAMSAMY				2	2h							NON	2,0	6,0	3,0	
				EC 73.2 Langue	20		20			C. PARIZE							2	1h30					NON			3,0
				EC 73.3 Gestion de projet	10		10			C. PARIZE							2	1h30					NON			1,0
Total							270																30,0	30,0		

Z Nombre TP Travaux pratiques OR Oral
 D Durée PT Projet tutoré CP Contrôle partiel
 C Coefficient

COMPOSANTE : UFR SEN

Master - Mathématiques et Applications
1ère ANNEE- SEMESTRE 8

Code Diplôme - 7XB5MAP 180 | Code Etape 27MAP4 (181) | Code Semestre 278EM0

Choix UE Appréciée	Code UE Appréciée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenant s	1ERE SESSION										Coef EC	Coef UE	ECTS				
				Epreuves de Contrôle Continu							CC 2nde chance	Contrôles Terminaux				EC	UE										
				Ecrit		TP						OR		Rapport	Ecrit			TP	OR								
				D	N	D	N					D	N							D				N	D	N	
UEP AU CHOIX : 1 sur 2	278EAEF1	UEO 80 ANALYSE NUMERIQUE et EDP 1	EC 80.1 Analyse numérique 2	27	12	15	G. MOPHOU	P. POULLET	M. HASLER	2	1h30											3,0	7,0	3,0			
			EC 80.2 EDP 1	38	18	20		G. MOPHOU		2	2h														4,0	4,0	
	278ESYR1	UEO 81 SYSTEMES DYNAMIQUES ET RECHERCHE OPERATIONNELLE	EC 81.1 Systèmes dynamiques	27	12	15	G. MOPHOU	G. MOPHOU			2	1h30											3,0	6,0	3,0		
			EC 81.2 Recherche opérationnelle	27	12	15		M. HASLER		2	1h30												3,0			3,0	
	278ENGI1	UEO 82 MODELISATION 2 et STAGE	EC 82.1 Modélisation stochastique 1	27	12	15	L. VALMY	L. VALMY	L. VALMY	2	1h30													3,0	6,0	3,0	
			EC 82.2 Stage de 8 semaines ou TER					L. VALMY	M. TROUPE	2	1h30													3,0			3,0
			OS8 Stage non obligatoire					???																			
	278EOPT1	UEP 83.1 OPTION 1	EC 83.11 Economie et Finance	60	30	30	J. VELIN	A. MAURIN			2	2h												6,0	6,0	6,0	
	278ENES1	UEP 83.2 OPTION 2	EC 83.21 "Environnement et santé: Analyse fonctionnelle 2	30	15	15		J. VELIN	R. DORVILLE	2	2h													3,0			3,0
			EC 83.22 Environnement et santé: contrôle des EDO	30	15	15		A. PIETRUS	S. BERNARD	2	1h30													3,0			3,0
	278EOUL1	UEO 84 COMPLEMENTES	EC 84.1 Outils scientifiques	27	12	15	L. LIDDELOW	L. BATTEUX			2	1h30												3,0	6,0	3,0	
	278ELTT1		EC 84.2 Langue	20		20		L. LIDDELOW-BAS		2	1h													2,0			2,0
Total								313																30,0			

N Nombre
D Durée
C Coefficient

TP Travaux pratiques
PT Projet tutoré

OR Oral
CP Contrôle partiel

Domaine Sciences, Technologies, Santé

Portail Sciences Naturelles

Licence Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)

MODALITES PARTICULIERES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MPCCC) ANNEXE AU MGCCC.

LICENCE et MASTER

1. Affichage.

Les documents suivants, seront portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage, au plus tard un mois après le début des enseignements :

- Les tableaux récapitulatifs de chaque formation spécifiant pour chaque UE/EC le mode de contrôle des connaissances, le coefficient et la valeur en crédits (ECTS).
- Les modalités de validations et de comptabilisation des épreuves spécifiques : projets.
- Le MGCCC et le MPCCC de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles
- Le règlement général des examens de l'Université des Antilles

2. Assiduité

L'étudiant a des obligations d'assiduité de présence aux CI, TD, TP et examens.

3. Formations évaluées intégralement par du contrôle continu (CC)

La fin des enseignements des semestres impairs et/ou pairs pourra être décalée jusqu'à la veille du premier jour des épreuves de CT de la session 1 (utilisation de la période dite de révision).

4. Régime spécial étudiant (RSE)

- Les demandes de RSE se font par semestre ; les dates butoirs de demande sont le 30 septembre (semestres impairs) et le 30 janvier (semestres pairs).

- Les étudiants relevant du RSE ne sont pas dispensés des séances de Travaux Pratiques, y compris Sorties de Terrain, ils seront informés de la programmation de ces séances.

5. Etudiants étrangers

Les étudiants étrangers sont soumis au régime commun de contrôle des connaissances.

6. Etudiants Ajournés Autorisés à Continuer (AJAC)

Les étudiants AJAC (**inscrits en année N supérieure** et ayant des dettes à l'année N-1) peuvent être dispensés des examens partiels des années antérieures. Ils devront en faire la demande par mail à la scolarité de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles scolarite.sen@univ-antilles.fr et à l'enseignant responsable de l'EC, au plus tard 15 jours avant le début des partiels.

7. Contrôle des connaissances

- Pour les EC évalués en CC et Contrôle Terminal (CT), la proportion du CC est de 1/3 : Coefficient 1 pour la note de CC (moyenne des épreuves constitutives du CC) et coefficient 2 pour le contrôle terminal.

- Pour un EC non validé en session 1 et dont l'évaluation comporte un oral, si cette note est $\geq 10/20$, elle peut être conservée pour la deuxième session du semestre en cours, exclusivement.

- Absence à un Contrôle Partiel (CP)

Une absence justifiée donne lieu à une dispense.

L'étudiant doit transmettre son justificatif à l'accueil de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles dans un délai maximum de 15 jours après l'absence à l'épreuve.

En l'absence d'une telle démarche dans le délai imparti, une absence même justifiée correspondra à la note de 0/20.

8. Contrôle des connaissances en Contrôle Continu (CC)

- Une absence justifiée (ABJ) ou appréciée comme cas de force majeure par le président de jury de diplôme, en concertation avec le responsable de la mention, peut donner lieu à un contrôle de remplacement ou à une dispense à la discrétion de l'enseignant responsable de l'élément constitutif de l'unité de l'enseignement concerné.

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un contrôle de remplacement doit en faire la demande auprès de l'enseignant responsable de l'EC dans un délai maximum de 15 jours après l'absence à l'épreuve.

En l'absence de démarches dans le délai imparti, une absence même justifiée correspondra à 0/20.

Pour les EC évalués uniquement en CC :

- Le nombre d'évaluations est au moins 2 quel que soit le volume horaire de l'enseignement.
- Les étudiants qui relèvent du RSE sont convoqués aux différentes épreuves de contrôle continu de ces EC par le responsable de l'EC au plus tard 7 jours avant l'épreuve.

9. Notes de Travaux Pratiques (TP)

En cas d'ajournement au semestre, les notes de Travaux Pratiques, supérieures ou égales à 10/20 seront automatiquement conservées à la demande de l'étudiant d'une année sur l'autre. L'étudiant qui souhaite repasser l'épreuve, doit en faire la demande par mail à l'enseignant responsable de l'EC. Dans ce cas, la nouvelle note se substituera à l'ancienne.

10. Master 2^{ème} année,

- les semestres MS9 et MS10 sont chacun validés par une session unique (PAS de rattrapage).
- il n'y a pas de compensation entre les semestres MS9 et MS10.

Licence STS - TRONC COMMUN -SCIENCES NATURELLES
 1ère ANNEE - SEMESTRE 1 (SPS/SVT)

Code Diplôme - SPS - 7XA3SPS - 180	Code Etape - 27SVT1 181	Code	Code Semestre-271SSST0
Code Diplôme - SVT - 7XA3SVT - 180	Etape - 27SPS1 - 181		

Pour certaines UE et EC dont les intitulés sont inchangés entre la maquette 2020-21 et la nouvelle maquette 2022-25, les codes ont été conservés pour une visibilité des équivalences

Choix	UE Apogée	Code UE Apogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire					Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	1ERE SESSION								Coef	ECTS	Travail personnel étudiant								
					Total	CM	CI	TD	TP				Epreuves de Contrôle Continu				Contrôles Terminaux														
													Rapport		Ecrit		TP		OR					CC 2nde chance		Rapport		Ecrit		TP	OR
													N	D	N	D	N	D	N	D				Type	Durée	N	D	N	D		
UEO de la MAJEURE	271EPAB1	271EBCE1	UEO 11 L'ATOME A LA CELLULE DE	EC11.1 Biologie cellulaire	30	24		4	2	J.GUERLOTTE	J.GUERLOTTE	S.LEMOINE /VACATAIRES		2	1H									5,0	10,0	3,0	45H-50H 35H (Corrections des TD et exercices supplémentaires mis à disposition via e-coursus / Annales mises à disposition)				
		271EACS1		EC11.2 Atomistique et Chimie des solutions	20	12		8			C.POTIRON	R.PELMARD /ATER/VACATAIRES		2 (CC1 durant CP / CC2 durant CT)	1H30													3,0			
		271EDIS1		EC11.3 Biochimie de la santé 1	16	12		4			MN.SYLVESTRE	ATER / VACATAIRES		2 (CC1 durant CP / CC2 durant CT)	1H													2,0			
	271EIB1	271EIBO1	UEO 12 BIOLOGIE DES ORGANISMES	EC12.1 Introduction biologie evolution et ecologie	16	12		4		E.BEZAULT	E.BEZAULT	P.Y PASCAL / C.CAMBRONE/ATER		2 (CC2 organisé par scolarité)	30min										2,0	6,0	2,0	30H 24H-27H 27H			
		271ETDA1		EC12.2 Introduction à la biologie animale	16	12		4			C.DROMARD	O.GROS/ATER		2 (CC2 organisé par scolarité-amphi)	1H										2,0						
		271EUBV1		EC12.3 Introduction à la biologie végétale	16	12		4			M.DULORMNE	ATER		2	1H										2,0						
	271EDI1	271EDIY1	UEO 13 GEOSCIENCES	EC-13.1 Dynamique de la Terre	30	20		10		M.PHILIPPON	M.PHILIPPON	JF.LEBRUN / VACATAIRES		2 (CC1 durant CP / CC2 durant CT)	30min										4,0	6,0	4,0	30H			
		271ESGE1		EC-13.2 Interactions Bio et Géosphères	14	10		4			E.BEZAULT	M.PHILIPPON / M.DULORMNE/ATER		2	30min										2,0						
	UEP AU CHOIX : 1 EC sur 3 Ec sélectionnés (choix en octaire)	271XSST1	271EPRO1	UEP14 DE PARCOURS UE	EC14.1-SPS Approfondir SPS	20	10		10		L.PRURNEAU	L.PRURNEAU	ATER / VACATAIRES		2	1H										3,0	3,0	3,0	30H à 34H 20H 30H		
			271ERBE1		EC14.2-SPS/SVT Rebondir SPS/SVT	20			20			M.LOLLIA	PRES/VACATAIRES		2	30min										3,0					
			271EAPR1		EC14.3-SVT Approfondir SVT	20	4		8	8		M.DULORMNE	M.PHILIPPON / M.DULORMNE		2	Rapport et CC sur table										3,0					
	UET	271ECD1	271TLEVE0	UET 15 DISCIPLINES TRANSVERSALES	EC15.1 LVES1 Langue vivante étrangère - Anglais	24			24		L.LIDDELOW	L.LIDDELOW	E.LEBORGNE/F.FLESSEL						2	1h						2,0	5,0	2,0	Préparation de chaque séance en amont		
271EBUP1			BU Pratiques appliquées au travail universitaire		4			4		D.TASSIUS (BU)				2	Test Ecursus										1,0						
271EPIX1			EC15.2 PIX 1		12			12		W.SEGRETIER															1,0						
271EMET1			EC15.3 MET1 Methodologie des études		12			12		M.LOLLIA		T.FORISSIER Y.MAZABRAUD		2	45 mn										1,0						
	UEP 16	Parcours OUI-SI RENFORCEMENT ADAPTE	EC - 16.1 Renforcement Fondamental et Méthodologique	30			30		Directeur des Etudes Parcours OUI-SI : S. GONZALEZ-RIZZO		M.LOLLIA												0,0	0,0	0,0						
			EC 16.2 Tutorat Etudiant Adapté	15			15				TUTEURS ETUDIANTS												0,0	0,0	0,0						
Total = 230H (sans OUI-SI) / 275H (avec OUI-SI)					230																					30,0	30,0	30,0			

N Nombre
 D Durée
 C Coeffi

TP Travaux pratiques
 PT Projet tutoré

OR Oral
 CP Contrôle partiel

Code Diplôme - Code Etape - Code Parcours - BOE - Code Semestre -
Code Parcours - BGSTU - Code Parcours - G3 -

Pour certaines UE et EC dont les intitulés sont inchangés entre la maquette 2020-21 et la nouvelle maquette 2022-26, les codes ont été conservés pour une visibilité des équivalences

Choix	BOE	BGST	G3	Code UE Appogée	Code EC Appogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire				Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	1ère session								2nde session		Coef		ECTS						
								Total	CM	CI	TD				TP	Ecrits		TP	OR	CP	Contrôles Terminaux				Rattrapage			EC	UE				
																Nbr	D				Nbr	D	Nbr	D	Rapport	Ecrit				TP	OR	Type	Durée
x	x	x	x	2730SENU - Commun à SPS	273ECOR0 (Mutualisé SPS)	UEO 31 SCIENCES EXACTES POUR LES SCIENCES NATURELLES. (Mutualisé SPS & SVT)	EC 31.1 Structure spatiale des molécules - Isotope	20	10		10			M.SYLVESTRE	G.CEBRIAN TORREJON / VACATAIRES / ATER										1h30	Ecrit	1h30	3,0	7,0	3,0			
x	x	x	273EST1.5 (Mut. SPS)		EC 31.2 Statistiques 1		16	8		8					C. FRAGNEAU	ATER / VACATAIRES									1H30	Ecrit	1h30	2,0		2,0			
x	x	x	273EINF0 (Mut. SPS)		EC 31.3 Informatique		20	10		10					S. REGIS		2	1h00	1	CC							1h00	Ecrit		1h00	2,0	2,0	
x	x	x	x	2730SNA1	273EETP1	UEO 32 SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	EC 32.1 Terrain Pluridisciplinaire 1	20	3		17			M.. PHILIPPON													1	Oral	0h15	2,0	8,0	2,0	
x	x	x	273EBIA0/273EBIA0				EC 32.2 Biologie Animale 1	25	16		9					G. LORANGER-MERCIRIS				1	CC						2h00	Ecrit	2h00	3,0		3,0	
x	x	x	273EBV0/273EBV0				EC 32.3 Biologie Végétale 1	25	19		6					A, BA	F, FALL	2	1h00										CC 2ieme chance durant semest.			3,0	3,0
x			x	2730SNA	273EPRS1	UEO 37 BIO-GEO-SCIENCES	EC 37.1 Interaction Bio-Géo-Sphère	20	16		4			M. PHILIPPON	M. PHILIPPON	ATER / VACATAIRE										1h30		2h00	2,0	2,0	2,0		
x	x			2730SNA	273EPAV0	UEP 33 SCIENCES DE LA VIE	EC 33.1 Physiologie Animale et Végétale - 1A	20	20					S. GUSTAVE DIT DUFLO	M. DULORMNE												2h00	Ecrit	2h00	2,0	4,0	2,0	
x	x				273TLVE0/273EECO0		EC 33.2 Ecologie 2	20	12		8				G. LORANGER-MERCIRIS	C.DROMARD											2h00	Ecrit	2h00	2,0		2,0	
x				2730SNA	273EAVA1	UEP 34 BIOLOGIE	EC 34.1 Physiologie Animale et Végétale Appliquées - 1B	20			20			M. DULORMNE	S. GUSTAVE DIT DUFLO, L. TACITE												2	Rapport		2,0	4,0	2,0	
x					273EBIM1/273EAVA1		EC 34.2 Biologie Moléculaire	20	16		4				S. LEMOINE												1h30	Ecrit	1H30	2,0		2,0	
	x	x			273ETNQ0		EC 35.1 Tectonique 1 Cartographie	20	8		12			M. PHILIPPON													4	Devoir maison	4	TP Notés		2,0	2,0

X	X		2748CD1	2748EN1	UEP 44	EC 44.1	Tectonique 2	15	5		10	M. PHILIPPON	M. PHILIPPON			3	TP Notés							Ecrit	1h00	1,5		1,5			
X	X			2748EL1	GEO-SCIENCES	EC 44.2	Géologie Historique	15	12		3	M. PHILIPPON	A définir !	ATER / VACATAIRE						1h30				Ecrit	1h30	1,5		1,5			
X	X			2748MA1		EC 44.3	Pétrologie Exogène	20	12		8		E.VERNHET		2	1h00								Ecrit	1h00	2,0		2,0			
	X		2748CD1	2748OD1	UEP 46	EC 46.1	Technique Exploration	20	6		4	JF. LEBRUN	JF. LEBRUN		1	(Durée 1 CP ou CT)	1h00	1	TP Notés					Ecrit	1h00	4,0	4,0	4,0			
X	X	X	274GDTB9	274TOIM	UEP 48 DISCIPLINES TRANSVERSALES	EC 47.1	SIG 1	12			12		E. GRANDCHAMP	E. GRANDCHAMP	2	2h00							TP	2h00	1,0		1,0				
X	X	X		274TANG9			EC 47.2	Langue Vivante Anglais	24	12		12	E. GRANDCHAMP	H. POUGEOL		1	1h00			1	30min				CC 2ieme chance durant semest.		2,0	5,0	2,0		
X	X	X		274TECL3			EC 47.3	Projet Personnel ou EC Libre (Voir liste)	24			24			Voir liste												2,0		2,0		
X	X	X			UET 49 STAGE NON- OBLIGATOIRE	EC 48.1	Stage Non-Obligatoire SVT-LS4	-				S. GUSTAVE dit DUFLO	S. GUSTAVE dit DUFLO										facultatif		facultatif	-	0,0	0,0	0,0		
30	30	30	=< Total ECTS par Parcours																				Récapitulatif Total : 380								41,0
290	310	290	=< Volume Horaire par Parcours																												

N Nombre TP Travaux pratiques OR Oral
D Durée PT Projet tuteur CP Contrôle partiel
C Coefficient

Code Diplôme -	Code Etape -	Code Parcours - BOE -	Code Parcours - BGST -	Code Parcours - G3 -	Code Semestre-
----------------------	--------------------	-----------------------------	------------------------------	----------------------------	----------------------

Pour certaines UE et EC dont les intitulés sont inchangés entre la maquette 2020-21 et la nouvelle maquette 2022-26, les codes ont été conservés pour une visibilité des équivalences

Choix	BOE	BGST	G3	Code UE Apogée	Code EC Apogée	LIBELLE - UE	LIBELLE - EC	Volume horaire					Responsable UE	Responsables EC	Autres intervenants	1ère session								2nde session		Cofef						
								Total	CM	CI	TD	TP				Ecrits		TP		OR		CP	Contrôles Terminaux				Rattrapage		EC	UE	ECTS	
																Nbre	D	Nbre	D	Nbre	D		Nbre	D	Rapport	Ecrit	TP	OR				Type
X	X	X		BOE=2750B015 // BGSTU=2750B012	275EMIC1	UEO 50 BIOLOGIE GENERALE	EC 50.1 Microbiologie 1	26	17			9	PY. PASCAL	O. GROS						2h00		2h00			ECrit	2h00	3,0	10,0	3,0			
X	X		275EBIA1		EC 50.2 Biologie Animale 3a		20	20													2h00		2h00			ECrit	2h00		2,0	2,0		
X	X		275EBV1		EC 50.3 Biologie Végétale 3a		20	20								F. FALL	ATER / VACATAIRE					2h00		2h00			ECrit		2h00	2,0	2,0	
X	X		275EEVO1		EC 50.4 Biologie Evolutive		22	18		6						E. BEZAULT	PY.PASCAL & A.BA	2	1h00			1	0h15			ECrit	2h00		3,0	3,0		
X	X	X		275ERCT1	275ETE1 / 275ETE2 / 275ETE3	UEO 51 TECTONIQUE et GEOPHYSIQUE	EC 51.1 Terrain Disciplinaire Desirade	20	4			16	JF. LEBRUN	JF. LEBRUN	M. PHILLIPON					1				Rapport		2,0	6,0	2,0				
X	X		275EGEO1				EC 51.2 Tectonique 3	20	12		8						M. PHILLIPON		4	TD notés					1h30			ECrit	1h30	2,0	2,0	
X	X		275EGEO1				EC 51.3 Géophysique 1	15	12		3						JF. LEBRUN								2h00			ECrit	2h00	2,0	2,0	
X				275GENE1	275EVOL1 (SPS=275EEV(M))	UEP 52 GENETIQUE EVOLUTIVE (Mutualisé SPS & SVT)	(SPS=EC52.1) EC 52.1 Evolution Moléculaire	16	10		2	4	E. BEZAULT	E. BEZAULT	S.GONZALEZ-RIZZO & D.COUVIN							1	Rapport			2h00		ECrit	2h00	2,0	4,0	
X			275EGD (Mut. SPS)		(SPS=EC53.1) EC 52.2 Génétique des Populations		20	14		6						E. BEZAULT	ATER / VACATAIRE	1	30min							2h00		ECrit	2h00	2,0	2,0	
X				275PPG15	275IMO1 (SPS=275EIM(U))	UEP 57 IMMUNOLOGIE (Mutualisé SPS & SVT)	(SPS=EC52.2) EC 57.2 Immunologie_1	12	12				J. GUERLOTTE	J. GUERLOTTE	S.GONZALEZ-RIZZO									1h00		ECrit	1h00	2,0	2,0	2,0		
X	X	X		275EPGE1	275ECT1 / 275EST1	UEO 53 GEODYNAMIQUE et TEMPS en GEOLOGIE	EC 53.1 Stratigraphie	15	10			5	M. PHILIPPON	E.VERNHET											1h30		ECrit	1h30	1,5	7,0	1,5	
X	X		275EGC1				EC 53.2 Géochronologie 1	15	9		6						M. PHILIPPON	C. DESSERT					1h00		1h30			ECrit	1h30		1,5	1,5
X	X		275EGEA1 BGSTU=275GOU1 (275EGOU1)				EC 53.3 Circulation atmosphérique et océanique	20	20								M. VAITLINGOM		2	1h00								ECrit	1h30		2,0	2,0
X	X		275EGEA1 BGSTU=275GOU1 (275EGOU1)				EC 53.4 Géodynamique1	20	12		8						M. PHILIPPON	JF.LEBRUN	4	TD Notés							2h00		ECrit		2h00	2,0

X			275BIOL1	275ETEDY	UEP 54 BIOLOGIE DES ORGANISMES APPROFONDISSEMENT	EC 54.1 Terrain Disciplinaire Bio	20	4		16	G. LORANGER-MERCIRIS	ATER / VACATAIRE							1			Oral	0h15	2,0		2,0			
X			275BIOL1	275EBANI		EC 54.2 Biologie Animale 3b	12			12		G. LORANGER-MERCIRIS	PY. PASCAL		4	TP Notés								Ecrit	1h00	1,0	5,0	1,0	
X			275BIOL1	275EBVE1		EC 54.3 Biologie Végétale 3b	12			12			F. FALL	ATER / VACATAIRE		6	TP Notés				1h30			TP	1h30	2,0		2,0	
X			275BIOLT1	275EMMS1	UEP 55 BIOTECHNOLOGIE PHYSIOLOGIE & MICROBIOLOGIE	EC 55.1 Microbiologie 2 (Microbio. des Sols)	17	17			A. BA	A. BA		2	1h00								CC 2leme chance durant semest		1,5		1,5		
X				275EPH1		EC 55.2 Physiologie Végétale 1	24	24				A. BA	A. BA		2	1h00									CC 2leme chance durant semest	1h00	3,0	6,0	3,0
X				275EIV1		EC 55.3 Biotechnologies Végétales	16	10		6		A. BA	A. BA		2	1h00									CC 2leme chance durant semest	1h00	1,5		1,5
	X		275EPG01	275EGDQ1	UEP 56 RESSOURCES RISQUES ENVIRONNEMENT	EC 56.1 SIG appliqué Risques Naturels	35			35	M. PHILIPPON	M. PHILIPPON	JF LEBRUN, VACATAIRES	2	1h00								Ecrit	1h00	4,0		4,0		
	X			275ERES1		EC 56.2 Ressources en géologie	35	22		13		E. VERNET	ATER / VACATAIRE	2	1h00										Ecrit	1h00	4,0	12,0	4,0
	X			275ETD01		EC 56.3 Géochronologie 2	20			20		M. PHILIPPON	C. DESSERT	TD Notés	1h00					1h00					Ecrit	2h00	4,0		4,0
X	X	X	BOEASST1-275ACB00 GE03-275ACB02	275TOH1	UET 58 DISCIPLINES TRANSVERSALES	EC 58.1 SIG 2	12			12	E. GRANDCHAMP	E. GRANDCHAMP		1	1h30								TP	2h00	1,0		1,0		
X	X	X		275TLVEZ		EC 58.2 Anglais - Certification	24	12		12		H. POUGEOL		1	1h00			1	1h						CC 2eme chance durant semest		2,0	5,0	2,0
X	X	X		275TECL0		EC 58.3 EC Libres (Voir liste)	24			24		Voir Liste														2,0		2,0	
X	X	X			UET 59 STAGE NON-OBLIGATOIRE	EC 59.1 Stage Non-Obligatoire SVT-L55	-				C. DROMARD	C. DROMARD												0,0	0,0	0,0			
30	30	30	=< Total ECTS par Parcours										Récapitulatif Total : 512										57						
285	285	275	=< Volume Horaire par Parcours																										

N Nombre TP Travaux pratiques OR Oral
D Durée PT Projet tutoré CP Contrôle partiel
C Coefficient

